

DIXIÈME ANNÉE. — N° 1864.

LE NUMERO : 10 CENTIMES. — ÉTRANGER : 20 CENTIMES

Jeudi 23 décembre 1915.

EXCELSIOR.

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^e ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON)

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

Adresser toute la correspondance
à l'ADMINISTRATEUR d'EXCELSIOR
68, avenue des Champs-Elysées, PARIS
Téléph: WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS

LES DERNIERS RENSEIGNEMENTS



Le général Dubail (X), commandant le groupe des armées de l'Est, au cours d'une inspection, est descendu de son automobile et s'est arrêté un instant dans un poste de télégraphie où il interroge un jeune soldat opérateur qui le renseigne sur d'intéressants messages reçus à l'instant des premières lignes.

Jouets français

C'est aussi une question nationale que la question des jouets. Et particulièrement cette année-ci. Sans doute, les questions qui ont l'habitude d'être nationales ne cessent guère de l'être. Mais il y a des instants où on sent davantage qu'elles le sont.

Et les jouets de l'année nous disent nettement les aspirations des enfants de France.

Multitude de jouets militaires. Voici réalisés tous les progrès de l'industrie guerrière. Les uniformes les plus pratiques et l'armement le plus moderne. Il y a des soldats au camp en plomb massif décoré. Vous trouvez là des tentes, des voitures, des soldats de toutes les armes. Il y a des forts orientaux en bois et cartonnage décoré, garnis de soldats-pâte et canons. Il y a, dans une seule boîte, toute la guerre franco-allemande. Il y a une mitrailleuse marine lançant de petits plombs, imitant le tic-tac de l'arme. Il y a — dans une boîte noyer formant but — le 75 à obus explosif; et on vous apprend la manière de charger l'obus à balles. Il y a le Rimalho, nouveau canon en métal à déclenchement automatique. Et naturellement tous « les jeux de stratégie ». Et naturellement tous les uniformes et les panoplies les plus diverses. Les Alliés ne sont pas omis. Nous trouvons tout de suite la panoplie du soldat anglais. Mieux encore. Regardez cette panoplie d'infirmière de la Croix-Rouge avec blouse, bonnet et accessoires de pansage. Ainsi les femmes sont associées au mouvement qui emporte toute la nation. Ainsi est souligné, est couronné le rôle éminent des femmes durant la guerre. Ainsi les fillettes — il n'est jamais trop tôt pour commencer — sont d'accord avec les garçons. Ni les uns ni les autres ne sont détournés des événements qui bouleversent le monde. Même pour leurs amusements on ne les diverte point des combats et de leurs héroïques et douloureuses périodes. Les petits ont, à leur manière, toutes les préoccupations des grands. En ce Noël 1915, les grands ne dissuadent pas les petits d'avoir les mêmes préoccupations qu'eux.

Depuis un an fleurit l'inventeur. Il renouvelle tous les procédés d'armement. Il décuple la puissance des armes et la force des hommes. Et l'enfant, dans ses jeux, se montre passionnément curieux du prodige incessant des inventions.

Les jouets scientifiques étaient goûtsés déjà. Ils pullulent aujourd'hui. Et de toutes sortes, et admirablement variés, et perfectionnés singulièrement. Ce sont des chemins de fer mécaniques qui marchent d'une façon à faire se pâmer d'aise M. Charles Humbert lui-même. Pas de machines qui se rouillent, pas de wagons embusqués. Tout marche, vous dis-je. Rapidité, sûreté, régularité. Au surplus, la voie est transformable, la fabrication est supérieure et la locomotive est à mouvement d'horlogerie. Ce sont des constructions de bateaux et de maisons en bois. Ce sont des constructions économiques. Ce sont des usines électriques, avec moteurs, arbre de transmission, machines-outils, piles-bouteilles et sels chromiques. Les enfants se préparent à être des chimistes et des ingénieurs. Chacun, désignant son jouet de nouvel an, marque sa place pour les mobilisations à venir de toutes les compétences.

Et, plus scientifiques, les jouets sont par ailleurs plus artistiques. Faut-il croire que les deux tendances ne sont pas contradictoires et qu'il n'y a pas incompatibilité d'humeur entre la machine de précision et la poupée de grâce indécise? Toujours est-il que je vois maintenant des jouets nombreux qui semblent évoquer les contes de ma mère l'Oye et les aventures du Petit-Poucet. Oui, on fait maintenant pour les enfants des animaux de légende et des personnages de conte de fées. Des artistes originaux et malins imaginent et combinent, animent et colorient bêtes et gens. Et par leurs soins les enfants ont tout l'air de vivre dans un monde étrange, mais amical, mystérieux, mais familier, de Paradis terrestre... Un peu de rêve et de fantaisie se mêlent donc à l'obsession des réalités que représentent pour les enfants les inventions électriques en miniature et les armées de carton-pâte rangées en bataille. Même dans le jouet, un peu de jeunesse reste donc à nos enfants.

Et cela est français, bien français. Tous nos jouets sont de fabrication essentiellement française, proclament à l'envi les marchands. Mais on prétend que l'article allemand se glisse encore aux étalages. Est-ce possible? Est-ce vrai? Il faut alors que le petit pioupiou, soldat d'un sou, fasse bonne garde le long des frontières. Il faut que, partout en France, triomphe le jouet français. Croyez-vous qu'il ne puisse aussi triompher à l'étranger?...

La question du jouet est une question nationale, en vérité.

J. Ernest-Charles.

En attendant... LES SYMPATHIES DE LA SUISSE

La Suisse possède depuis quelques jours un nouveau président de la République.

Le président de la Confédération helvétique n'est pas comme le nôtre un important personnage de représentation et ses attributions politiques sont réduites par une Constitution réellement démocratique au degré que jadis souhaitait pour nous M. Grévy. Enfin ses appointements sont modestes : quelque chose comme 25.000 francs, je crois. Il n'en est pas moins un chef d'État en quelque manière, il a une responsabilité, du moins morale.

Or, le nouveau président de la Confédération helvétique, M. Decoppet, est un Vaudois, un Suisse de langue française, par conséquent. Il succède à un président de langue allemande. Je ne suis pas, et c'est mon tort, assez au courant des choses politiques de la Suisse pour savoir si la désignation de M. Decoppet a un sens politique, ou bien s'il est au contraire d'usage de faire présider successivement la Confédération, autant que possible, par un citoyen d'un canton français, puis italien, puis allemand.

Mais en tout cas, M. Decoppet, à qui la ville de Lausanne et le canton de Vaud viennent d'offrir un banquet, a prononcé des paroles assez significatives.

Après avoir affirmé la volonté de la Suisse d'observer la neutralité et de défendre son indépendance contre tout agresseur, il a ajouté :

— Le peuple suisse est heureux d'échapper au sort de quelques petits Etats auxquels sa pitié va tout entière.

La sympathie chaleureuse et décidée des cantons de la Suisse française pour la cause du droit et de la liberté n'a jamais fait de doute pour personne : ils en ont donné de nombreuses preuves. Mais c'est la première fois qu'un homme politique suisse, et le plus en vue par sa fonction, sinon par son influence, manifeste cette sympathie au nom de la Suisse tout entière.

Nous devons lui en être reconnaissant pour les « petits Etats » et pour notre cause, qui est liée à celle de ces petits Etats.

Pierre Mille.

Une mission d'officiers neutres à Nancy

NANCY (Dépêche particulière). — Une mission comprenant des officiers de pays neutres vient d'arriver à Nancy. Elle se compose de représentants des nations suivantes :

Brésil : colonel Fleury de Barros; Chili : lieutenant-colonel Fernandez; Espagne : colonel Echagüe, lieutenant-colonel de Rivas, lieutenant Benitez; Etats-Unis : commandant Logan et lieutenant Cosby; Pérou : colonel Ginès; Roumanie : lieutenant prince Stourzo; Siam : commandant prince Amoradhat; Suisse : colonel de Gourmoens.

Ces officiers visitent actuellement les lignes françaises sous la conduite d'officiers de notre état-major.

Aujourd'hui

Il faut protéger les oiseaux utiles à l'agriculture. Le « Vieil-Armand » est à nous, par JEAN VILLARS, page 3.

La séance du Sénat, page 8.

Les Echos de Belgique, par PIERRE NOTHOMB, page 9.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



LA CRISE DES SOUS

...Six sous de sous et deux paquets de tabac à 50 qui font 26, plus deux timbres à 10, une boîte d'allumettes bougies et deux cigares à un sou, qui font cinq francs...

(Gus Bofa.)

En attendant...

Echos

HEURES INOUBLIABLES

23 DÉCEMBRE 1914. — Sur le front beige, actions très vives : les attaques allemandes sont partout repoussées. Armentières est toujours bombardée. Sur le reste du front combats à l'avantage des Français, notamment devant la Boisselle, au nord-ouest de Mesnil-lès-Hurlus, vers le Ban-de-Sapt. Pologne : pas de changement. Les Russes font 4.600 prisonniers dans le district de Sinczof. Dans le golfe d'Ortrane, un sous-marin austro-hongrois torpille un cuirassé français. Le sous-marin Curie est coulé devant Pola. Le Parlement français vote à l'unanimité 6 douzièmes provisoires pour 1915. Un taube sur Nancy. Des aviateurs français jettent des bombes sur le parc d'aérostation de Bientling, près Sarrebourg. Les Allemands envahissent l'Angola, colonie portugaise.

Un pauvre vieux avait faim...

C'est une de ces petites scènes de commissariat qui, gaies ou tragiques, font le bonheur des « faitdieuvers ».

En un commissariat de la banlieue parisienne, un agent amène, hier soir, tout trempé de pluie et rompu de fatigue, tel pauvre bougre qu'il vient de ramasser sur un banc. Le commissaire est particulièrement bon enfant. En interrogant le malheureux, il reconnaît vite qu'il y a là, seulement, une grande misère. Le vagabond précisément avoue qu'il a faim.

— Bon, on va vous donner quelque chose.

— Du pain et du fromage, s'il vous plaît.

— C'est entendu. Agent, allez chercher...

Mais l'homme ajoute, cocassement, d'une voix faible :

— ...Avec un petit peu de vin rouge.

Le commissaire rit aux éclats, et :

— Allois, agent, dépêchez-vous d'aller chercher le pain, le fromage et le vin avant qu'il ne nous demande des huîtres et du champagne.

Mort au champ d'honneur.

Découpons, au Bulletin de la Société des Gens de Lettres cette note touchante :

« Capitaine Gustave Genevoix, du 209^e régiment territorial d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur et médaillé comme volontaire de 1870-71, membre de la Société des Gens de Lettres depuis le 26 avril 1897, tombé glorieusement le 19 octobre 1915, à l'âge de soixante-huit ans. »

Tristesse de Bulgares.

Il paraît que les Bulgares faits prisonniers par les Serbes, et dont un petit nombre ont été amenés il y a quelques jours à Saint-Mandrier, montrent la plus triste figure et disent tout leur désenchantement. Ils le disent même à divers soldats turcs et allemands incarcérés dans la même prison, et en des termes qui ne laissent aucun doute sur la mélancolie bulgare en présence de la situation balkanique et des fameux succès remportés en collaboration avec les Austro-Allemands. Ces soldats étaient partis en guerre pour broyer joyeusement du noir, autrement dit pour érafler les troupes de couleur luttant en Orient dans les rangs des Alliés. Aujourd'hui, s'ils broient du noir encore, c'est sous les verrous de France, et ce n'est certes pas là ce qu'ils avaient prévu.

Fétiches.

Le kaiser porte, comme talisman, outre un trèfle à quatre feuilles, un anneau d'or massif au médium de la main gauche, anneau orné d'une pierre sombre qui a son histoire. Cette pierre, dit la légende, était enchaînée, il y a bien des siècles, dans une bague du grand Saladin, à qui ce bijou fut ravi sous les murs de Jérusalem par le margrave Ulrich de Nuremberg, ancêtre de Guillaume II. Le fétiche fut égaré de 1786 à 1813, période pendant laquelle les plus noires calamités s'abattirent sur les armées prussiennes. L'empereur tremble de peur quand on lui dit qu'il pourrait perdre sa pierre d'ici un an.

Prophéties à long terme.

Certains confrères anglais estiment que M. Jules Bois est un prophète bien osé. M. Jules Bois dédaigne d'augurer la date qui marquera la fin de la guerre, mais il nous avertit, paraît-il, qu'en 2015 tout le monde vivra à la campagne, dans des cités-jardins, à bonne distance des grands centres. On se rendra au travail par d'innombrables métros, chemins de fer pneumatiques et services d'aéros. Mais, voici qui est plus grave. La moyenne de la vie sera prolongée sensiblement. La beauté des femmes sera appréciée d'autant qu'elles feront preuve de force musculaire et de courage.

Ce sont événements faciles à prédire, somme toute. Personne ne jettera la pierre au prophète — et pour cause — s'il s'est trompé.

L'union indésirable.

On nous a trop souvent entretenus des mauvais traitements que les Boches font subir aux prisonniers pour ne pas citer un mouvement de sollicitude quand il se produit :

Voici ce que nous rapporte un journal de Z... :

« La veuve K..., trente-neuf ans, vient d'être condamnée à neuf mois de prison pour avoir demandé en secondes noces la main d'un prisonnier russe dont elle s'était éprise. »

Heureux prisonnier qui a pu être sauvé à temps!

LE VEILLEUR.

LE "VIEIL-ARMAND" EST A NOUS

Dans les Vosges, l'attaque menée hier par nos troupes, nous a permis d'élargir sensiblement nos positions sur les pentes est de l'Hartmannswillerkopf. Le nombre des Allemands faits prisonniers est actuellement de douze cents, dont vingt et un officiers. Ils appartiennent à six régiments différents. (Officiel.)

Pendant que les Allemands répandent par tous les procédés de la publicité organisée les annonces de leurs campagnes futures, la vaillance infatigable de nos soldats vient de remporter un brillant succès en une des régions les plus difficiles de notre front.

La montagne désignée sur les cartes par le nom de Hartmannswillerkopf (sommet du vil-

offensive en Champagne : le soldat allemand ne pourra jamais réagir en temps utile contre l'ardeur française, qui n'a pas dégénéré depuis le temps où l'Europe entière en célébrait la "furie".

Le résultat de l'opération est important. Il ne faut pas, toutefois, y voir le prélude ou le symptôme d'une offensive plus étendue. La



AU PIED DE L'HARTMANNWILLERKOPF

lage de Hartmann), et baptisée plus simplement par nos troupes le Vieil-Armand, est en nos mains depuis le 26 mars 1915. Inconsolables d'avoir perdu cette position dominante, les Allemands y avaient lancé par la suite d'incessantes attaques, dont une parvenait à prendre pied sur le sommet, d'où l'ennemi était délogé dès le soir du même jour. Fidèle à sa coutume, l'état-major allemand n'annonçait que le premier succès, non l'échec qui avait suivi, si bien que le 28 avril notre état-major prenait le parti d'autoriser un journaliste américain à visiter nos lignes, afin que ce témoin impartial constatât que le sommet était bien à nous. Les bulletins allemands s'étaient abstenus depuis lors de mentionner ce point dainge-

guerre de montagnes ne comporte que des combats détachés. Mais chacun d'eux a sa valeur, et il suffit quelquefois de l'occupation solide d'une hauteur pour rendre intenable tout ce qui en est dominé.

Jean Villars.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Les résultats définitifs ne pourront être connus que dans deux ou trois jours

Une note du ministère des Finances a fait connaître que le montant des souscriptions à l'emprunt a dépassé quatorze milliards.

A l'heure actuelle, il est impossible de donner des renseignements plus précis, d'un côté parce que les résultats ne sont pas tous connus, et, d'un autre côté, parce que la complexité et le nombre des opérations à effectuer, notamment le dépouillement d'un chiffre vraiment formidable de titres, retardent nécessairement le recensement final.

Pour donner un exemple, nous citerons le cas de la Banque de France qui, dans l'espace d'avant-hier à hier, a vu le chiffre des souscriptions recueillies à Paris ou dans ses diverses succursales de province croître de près de cent millions et s'élever au total à *deux miliards neuf cent cinquante millions*. Et il convient d'ajouter que tous les résultats ne sont pas encore parvenus, notamment celui de la Corse.

Pour les mêmes raisons, la plupart des autres établissements de crédit éprouvent des retards dans la centralisation de leurs résultats.

On peut seulement affirmer que le chiffre total des souscriptions dépassera sensiblement quatorze milliards et que la proportion des versements en numéraire et bons à court terme dépassera 60 % du total de l'emprunt.

Les résultats définitifs ne pourront être connus que dans deux ou trois jours.

LES DISSENSIONS du parti socialiste allemand

AMSTERDAM. — Après le vote du nouveau crédit de guerre par le Reichstag, M. Haase a donné avec fracas sa démission de président du groupe parlementaire social-démocrate.

Cette démission est une preuve significative des graves dissensions qui règnent dans les rangs de la social-démocratie et elle indique clairement que les débats du Reichstag ont été mouvementés.

IL FAUT PROTÉGER les oiseaux utiles à l'agriculture

Le monde agricole a assez récriméné, avec raison, contre les tolérances préfectorales qui favorisaient la destruction en masse des petits oiseaux, pour se réjouir aujourd'hui de la mesure vraiment sage et conforme aux intérêts supérieurs de l'agriculture récemment prise par le ministre de l'Agriculture.

Les maires de trois communes du département de la Gironde avaient transmis au préfet de ce département le désir d'un groupe de leurs administrés d'obtenir la tolérance de la chasse aux alouettes à l'aide de filets, au profit des hôpitaux militaires. Sentiment d'un bon naturel, mais idée aussi malheureuse que généreuse.

On sait que, sous prétexte d'alouettes, les oiseleurs prennent toutes sortes de petits oiseaux : les filets ne font point un choix. Or, aujourd'hui plus que jamais l'agriculture a besoin des auxiliaires ailés que sont les oiseaux insectivores contre les insectes qui déclinent les récoltes, causant des pertes qui se chiffrent annuellement par cent millions et plus. Détruire ce merveilleux outillage agricole que représente l'oiseau pour un petit bénéfice immédiat, n'est-ce pas folie ! Car on connaît la valeur alimentaire des petits oiseaux. Trente d'entre eux, d'espèces diverses, plumés, vidés et désossés, donnent à peine 200 grammes de chair comestible. Leur valeur marchande n'est rien en comparaison du rôle considérable qu'ils doivent remplir dans le monde.

Et la question s'aggravait de ce fait qu'à leur tour, les oiseleurs professionnels exprimaient également le désir de revenir alimenter les marchés.

Mais le préfet de la Gironde, s'inspirant des instructions données par le ministère de l'Agriculture, n'a autorisé que l'emploi des filets dont la maille ne peut avoir moins de quatre centimètres de côté, de nœud à nœud. Cette maille peut retenir palombes et oiseaux similaires, mais pas les petits amis de l'agriculture.

Quiconque a vu ces champs de carnage qui fonctionnaient encore il y a deux ans et où de véritables hécatombes de petits oiseaux étaient faites, chaque jour, pendant la saison, n'a pu retenir un mouvement d'indignation.

L'occasion m'a été donnée, il y a quelque temps, de faire une enquête dans une contrée réputée pour sa barbarie à l'égard des petits oiseaux. J'y avais vu, il y a deux ans, dans une seule localité, plusieurs de ces champs dont un seul comprenait dix mille pièges à lacet de erin plantés à un mètre, en quinconces, à côté, deux immenses filets à petites mailles. C'était par centaines de douzaines qu'on y comptait les victimes ! Malgré la loi, cela fonctionnait, au vu et au su de tout le monde, car les gendarmes ne le voyaient point, grâce aux tolérances préfectorales.

Mais sous la poussée du monde agricole et de la presse, les tribunaux, Cour de cassation inclusive, eurent à s'en occuper et firent bonne justice en démontrant nettement l'illégalité des tolérances administratives. Je questionnai les gens du lieu, car pièges et filets avaient disparu, on me répondit : « C'est défendu. »

Réjouissons-nous donc de ce résultat pour le bien de notre pays qui a besoin du plein rapport de son sol, et ne perdons pas de vue la protection des oiseaux utiles à l'agriculture. Et puis ne sera-t-il pas plus gai de voir les campagnes agrémentées du charme des oiseaux, et d'entendre dans la sombre forêt les éclats de rire de la foule emplumée qui l'habite ?

Henri Kehrig,

Président honoraire de la Société d'étude et de vulgarisation de la zoologie agricole.

M. SCHROEDER est enfin remis en liberté

Amsterdam. — M. Schröder, rédacteur en chef du *Telegraaf*, a été mis en liberté hier soir.

La nouvelle de la libération de M. Schröder, rapidement connue, fait l'objet de toutes les conversations, et de nombreuses manifestations de sympathie se sont produites.

Nouveaux signataires de notre hommage au grand journaliste hollandais

M. YVES DELAGE, de l'Académie des Sciences.

« L'IDÉE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER », association nationale pour la défense des idées françaises à l'étranger :

« L'Idée française à l'étranger » prie le journal *Excelsior* de joindre son nom à ceux des manifestants qu'il a groupés pour témoigner à M. A. Schröder ses sentiments d'admiration pour sa belle attitude.

L'idée française aux Pays-Bas est défendue par la plume de cet écrivain courageux et fier.

Signé : G. REYNALD, sénateur, vice-président

Les présidents d'honneur de « l'Idée française »



reux, mais les attaques continuaient, notamment à la fin de juillet, en septembre et en octobre. L'acharnement des deux partis était tel que par endroits les deux fronts de tranchées, sur le flanc de la montagne, n'étaient distants que de quelques mètres. C'est cette situation dépourvue de sécurité qui vient de prendre fin : l'ennemi a dû abandonner les pentes orientales qui étaient encore en son pouvoir. Grâce à une préparation vigoureuse et à l'entrain de nos soldats, l'assaut final a été si rapide qu'une grande partie de la garnison a été faite prisonnière sans avoir pu ni s'enfuir ni se défendre. On se souvient que le nombre élevé des prisonniers caractérisait déjà notre

l'étranger sont : MM. EMILE LOUBET, ancien président de la République ; ANTONIN DUBOST, président du Sénat ; PAUL DESCHANEL, président de la Chambre.

Bureau : Président, M. GEORGES LEYGUES, député, ancien ministre de l'Intérieur ; vice-présidents, MM. DE SELVES, ancien ministre des Affaires étrangères, sénateur ; J. CRUPPI, ancien ministre des Affaires étrangères, député ; RAOUL PÉRET, ancien ministre du Commerce, député ; REYNALD, sénateur, secrétaire de la commission des affaires étrangères du Sénat ; secrétaire général, M. JEAN-BERNARD ; secrétaire-adjoint, M. BOYER d'AGEN ; trésorier général, M. VICTOR DUPRÉ, maire-adjoint du neuvième arrondissement, directeur honoraire au ministère de la Justice ; trésorier-adjoint, M. ADLER, pharmacien en chef de l'Hôpital Rothschild ; archivistes, M. LÉON GOULETTE, président du Syndicat de la presse de l'Est ; VIET, maire du neuvième arrondissement.

Comité : Mme EDMOND ADAM ; MM. JEAN AICARD, de l'Académie française ; AJAM, ancien sous-scrétairé d'Etat à la Marine, député ; ALPHAND, consul de France ; ANGOLVANT, gouverneur de la Côte d'Ivoire ; JULES ARBOUX, aumônier général des prisons de la Seine ; ASTIER, sénateur, directeur de la *France du Sud-Ouest* ; AULNEAU, chef-adjoint du cabinet du président de la Chambre ; LOUIS BARTHOU, ancien président du Conseil, député ; PIERRE BAUDIN, sénateur ; ALEXANDRE BÉRARD, ancien ministre, sénateur ; BERTULUS, conseiller à la Cour de Paris ;

MM. GEORGES BIARD, directeur du Théâtre des Arts ; commandant BLAQUÈRES, directeur du *Petit Méridional* ; MAURICE BOMPART, artiste peintre ; LÉON BOURGEOIS, sénateur, ancien président du Conseil ; BOURSON, directeur de la *Gazette de l'Oise* ; BRIEUX, de l'Académie française ; BURE, chef-adjoint du cabinet du ministre des Affaires étrangères, président du Conseil ; docteur CHEVASSU ; JEAN CHIAPPE, chef de bureau au ministère de l'Intérieur ; Mme JULES CLARETIE ; MM. CLÉMENTEL, député ; ABEL COMBARIEU, conseiller à la Cour des Comptes ; HENRI COULON, avocat à la Cour d'appel ; DELAVAL, ministre plénipotentiaire ;

MM. MAURICE DONNAY, de l'Académie française ; DORCHAIN, homme de lettres ; DOUARCHE, conseiller à la Cour de cassation ; DOUARCHE, sous-préfet ; JEAN DRAULT, rédacteur à la *Libre Parole* ; DUC-QUERCY, de la Presse socialiste ; DUPONT, sénateur ; JEAN DUPUY, sénateur, directeur du *Petit Parisien* ; EUGÈNE ETIENNE, ancien ministre de la Guerre ; JOSEPH FABRE, ancien sénateur ; comte de LA FARGUE ; MAURICE FAURE, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur ; JEAN FINOT, directeur de la *Revue* ; FORESTIER, attaché au cabinet du ministre des Affaires étrangères, président du Conseil ; PAUL DOUMER, sénateur ;

Général GALLIÉNI, ministre de la Guerre ; MM. GEOFFROY, conseiller à la Cour de cassation ; GÉO GÉRALD, député ; GHEUSI, directeur de l'*Opéra-Comique* ; PAUL GINISTY ; GUILLEMINOT, fabricant d'appareils photographiques ; HALGOUET (vicomte), premier secrétaire d'ambassade, attaché commercial de France en Russie ; MAURICE HERBETTE, ministre plénipotentiaire ; HERMITTE, attaché d'ambassade ; HILD, avocat à la Cour d'appel de Paris ; HUC, directeur de la *Dépêche de Toulouse* ; IZOULET, professeur au Collège de France ; JAIS, juge au tribunal de Senlis ; ALPT JEAN-BERNARD, avocat, ancien chef du secrétariat particulier du ministre de la Guerre ; JESSE-CURELY, secrétaire d'ambassade ;

MM. PROSPER JOSSE, député de l'Eure ; ABDRIEN JOSSE, maire de Pont-Saint-Pierre, président de la Banque Française de l'Afrique équatoriale ; JORROT, procureur de la République à Senlis ; KLOTZ, ancien ministre des Finances, député ; FERNAND LABORI, ancien bâtonnier ; Mgr LACROIX, ancien évêque de Tarentaise ; DE LANES-SAN, ancien ministre de la Marine ; X. VIER DE LASSALLE, président de l'Association de la presse plébiscitaire ; LÉANDRE, artiste peintre ; GEORGES LECOMTE, président de la Société des Gens de Lettres ; LEFEUVRE-MÉAULLE, consul général ; PIERRE LENGLÉ, secrétaire général de la Compagnie des Wagons-Lits ; LESCOURVÉ, procureur de la République à Paris ;

MM. LÉVY, grand rabbin ; CHARLES LOMON, homme de lettres ; docteur MARCOUX, de l'Institut Pasteur ; FRANÇOIS MARSAL, directeur de la Banque Privée ; MESUREUR, directeur de l'Assistance publique ; MILLEVY, député ; MOLLARD, ministre plénipotentiaire ; MOUINI, maire d'Antony ; DE NALÈCHE, directeur du *Journal des Débats* ; MARIE-LOUISE NÉRON, correspondante de l'*Indépendance Belge* ; NETTER, membre de l'Académie de Médecine ; PAUL OLLENDORFF, éditeur ; OURNAC, sénateur ; PECAUT, inspecteur général de l'Université ; PERIER, consul général, attaché commercial pour les Pays-Bas ; PÉRIVIER, ancien directeur du *Figaro* ; PETITJEAN, député ; PIAT, consul général ; PICCIANI, ministre plénipotentiaire ; POGGIO, rédacteur en chef du *Petit Méridional* ; PONSOT, consul général ; PRALON, consul général de France à Rotterdam.

MM. PUCLIESI-CINTI, député ; RATIER, ancien ministre de la Justice ; RAU, préfet de l'Oise ; JOSEPH REINACH, ancien député ; GEORGES RENARD, professeur au Collège de France ; Mme GEORGES RENARD ; MM. RENÉ RENOULT, ancien ministre de l'Intérieur, député ; MARC REVILLE, député du Doubs ; MICHEL REVON, professeur à la Sorbonne ; AUGUSTE RODIN, sculpteur ; ROSNY aîné, homme de lettres ; SAINT-AUBIN, avocat à la cour d'appel ; STRAUSS, sénateur de la Seine ; STEEG, ancien ministre de l'Intérieur, sénateur ; STEINHEIL, directeur de la Librairie militaire Berger-Levrault ; JACQUES STERN, député ; SILVAIN, sociétaire de la Comédie-Française ; VICTOR TAUNAY, ancien rédacteur de la *Gazette de France* ; TOUSSAINT, président des Amicales de l'Oise, directeur de l'école communale de Crépy-en-Valois ; TROUARD-RIOULE, avocat général à la cour de Paris ; TROUILLOT, sénateur du Jura, ancien ministre ; VALLET, sénateur, ancien ministre ; VITALIS, rédacteur au ministère de l'Instruction publique.

MM. PAUL VIVIEN, président du Syndicat de la presse coloniale ; WARUSFEL, avocat à Senlis ; DE WENDEL, homme de lettres ; GEORGES WERTHEIM, directeur de la « Générale Publicité » ; YOUNG, conseiller d'Etat, directeur au ministère des Colonies ; docteur ZALTA, de la Société de Médecine de Paris.

Secrétaire administratif : LOUIS GUILLET, homme de lettres.

(A suivre.)

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Mercredi 22 Décembre (507^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

Dans les Vosges, l'attaque menée hier par nos troupes nous a permis d'élargir sensiblement nos positions sur les pentes est de l'Hartmannswillerkopf. Le nombre des Allemands faits prisonniers est actuellement de douze cents, dont vingt et un officiers. Ils appartiennent à six régiments différents.

VINGT-TROIS HEURES. — En Belgique, l'artillerie s'est montrée active dans la région d'Het-Sas et Doesinghe.

Au sud d'Arras, quelques tirs heureux autour de Beaurains. Nous avons fait jouer une mine qui a gravement endommagé une tran-

chéennemis contre la route de Lille. Devant Dancourt, région de Roye, une forte patrouille allemande, prise sous notre feu, s'est enfuie en abandonnant plusieurs blessés.

Sur les Hauts de Meuse, dans le secteur du Bois-Bouchot, nos batteries ont violen-temment bombardé les tranchées adverses et provoqué l'explosion d'un dépôt de munitions.

Dans les Vosges, à l'Hartmannswillerkopf, à la suite d'une série d'actions locales, l'ennemi a repris pied dans une partie des tranchées que nous avions enlevées hier et que tenaient nos éléments avancés. Le nombre des prisonniers allemands faits sur ce point dépasse 1.300.

L'Angleterre fera son devoir sur terre comme sur mer

L'union des Alliés, qui s'affirme chaque jour plus étroite, a été justement célébrée par M. Asquith devant la Chambre des Communes. Elle fut, au début de la guerre, souvent mal employée ; les sentiments de mutuelle confiance étaient sincères, mais il manquait la pratique de ce que l'on pourrait appeler le travail concerté. Petit à petit, l'expérience a mieux défini les rôles de chacun ; tous

ont découvert de quoi la puissance de l'Allemagne était faite : en partie de la dissociation des volontés qui étaient dispersées devant elle.

M. Asquith a dit : le concert des Alliés doit conduire à « une meilleure unité de vues et à la coordination des plans émanant d'une énergie commune, ainsi qu'à une action plus effective ». C'est un aveu discret des erreurs précédentes et une promesse réconfortante pour un proche avenir. L'Angleterre donne, en ce moment, un effort admirable, elle est sur le point de renoncer à

des traditions respectables et ne saurait faire, aux nécessités reconnues du moment un sacrifice plus caractéristique. Elle a, dès le début de la guerre, accompli tout son devoir de puissance navale, M. Runciman le rappelait opportunément, « en nettoyant les mers des croiseurs allemands ». Elle sait qu'elle a encore d'autres devoirs aujourd'hui : le Parlement, simplement, sans scrutin, en un beau geste que nous accueillons de toute notre sympathie, a voté la loi augmentant l'armée d'un million d'hommes.

Louis Bacqué.

L'ATTITUDE DE LA GRÈCE est toujours équivoque

LAUSANNE. — Suivant le *Lokal Anzeiger*, le gouvernement d'Athènes formulera une protestation contre l'envahissement du territoire grec par les troupes austro-allemandes, mais ne prendra pas de mesures énergiques.

Le résultat des élections

ATHÈNES. — Voici, après vérification, les résultats des élections grecques :

Sont élus 256 gounaristes, 21 théotokistes et 18 rhallystes.

Les conflits gréco-bulgares de Koritzia

ATHÈNES. — Les derniers détails reçus sur la rencontre qui a eu lieu entre Grecs et Bulgares, près de Koritzia, indiquent que les Bulgares ont été aidés par les Albanais dans leur attaque déloyale.

Le commandant bulgare a exprimé ses regrets au commandant de la troupe grecque. (*Daily Chronicle*.)

Une journée d'inquiétude à Berlin

ZURICH. — Le jour où le *Lokal Anzeiger*, suspendu par la censure, n'a pas paru, le bruit s'est répandu dans tout Berlin que les Etats-Unis avaient déclaré la guerre à l'Allemagne, et l'inquiétude a été vive.

Un sous-marin autrichien est capturé au large de Malte

ROME. — On mandate de Malte au Messagero que deux torpilleurs ont capturé un sous-marin autrichien. (Havas.)

UN VAPEUR JAPONAIS est torpillé en Méditerranée

MALTE. — Le vapeur japonais *Sadomaru* a été coulé dans la journée du 21 par un sous-marin allemand ou autrichien dans les eaux orientales de la Méditerranée.

Des secours demandés par télégraphie sans fil ont été organisés aussitôt d'Alexandrie. Les détails manquent.

Navire allemand et transport turc coulés dans la mer de Marmara.

ATHÈNES, 20 décembre (Retardée dans la transmission). — On annonce, de source diplomatique, qu'un submersible anglais a coulé le vapeur allemand *Lerros* et un autre navire dans la mer de Marmara.

Un sous-marin allié a coulé un transport turc dans la mer de Marmara.

EN FACE D'ARMENTIERES diverses attaques allemandes sont repoussées

LONDRES (Communiqué du front ouest britannique du 21 décembre, 21 heures) :

La nuit dernière, il y a eu des combats à la grenade dans le voisinage des carrières au nord de Loos, et les Allemands ont dirigé des feux de mousqueterie fort nourris en face d'Armentières où se disputait la possession de quelques entonnoirs.

Les Allemands ont canonné avec ardeur le nord de Loos et autour d'Ypres. Nous avons riposté.

La canonnade allemande a repris aujourd'hui aussi activement dans les mêmes parages. Nous avons répondu efficacement.

Sous le couvert de feux de barrage, les Allemands ont livré deux attaques résolues afin d'occuper les entonnoirs en face d'Armentières ; elles furent repoussées après des combats acharnés à coups de grenades, où l'ennemi qui s'exposait sans cesse, a subi de grosses pertes.

L'Egypte en état de défense

ROME. — Une dépêche d'Egypte annonce que le pays est mis en complet état de défense contre toute attaque turco-allemande.

ÉLIXIR COMBIER

DÉLICIEUSE LIQUEUR (Saumur)

a PARIS, Rue St-Augustin, n° 22

Aspirine

Antipyrine

Pyramidon

des "Usines du Rhône"

SEULS FABRICANTS EN FRANCE

Exiger la marque sur chaque Comprimé.

• DERNIÈRE HEURE •

PRÈS DE DOIRAN se concentrent des forces germano-bulgares

LILLE. — Selon les dernières nouvelles de Salonique, on ne constate aucun mouvement des ennemis sur la frontière. On remarque seulement de grandes concentrations de forces bulgares et allemandes dans la région de Doiran.

Dans les milieux militaires alliés, on dément que l'arrêt de l'ennemi doive également être attribué à l'intention qu'a l'état-major allemand de faire revêtir les troupes bulgares et turques d'uniformes teutons.

En outre, les Allemands voudraient trouver le moyen d'utiliser, pour continuer leur offensive contre les Alliés, des troupes bulgaro-turques déguisées ou non, tout en ménageant la susceptibilité de l'armée et du peuple grecs.

Il faut noter aussi que les Alliés ont détruit, au cours de leur mouvement de repli, toutes les voies et communications, rendant ainsi très difficile le ravitaillement des ennemis.

L'armée bulgare est découragée

SALONIQUE. — Des déserteurs bulgares arrivés en Grèce racontent que l'armée bulgare est découragée par les pertes énormes qu'elle a subies et mécontente d'être maintenue sous les drapeaux, après la réalisation des aspirations nationales.

Ferdinand à Monastir

SALONIQUE. — Le tsar Ferdinand est arrivé à Monastir, où une réception officielle lui a été faite.

La ligne Nich-Sofia n'est pas encore rétablie

ROME. — Contrairement aux informations données, le rétablissement de la ligne Nich-Sofia n'est pas complètement terminé. On ne pense pas que la circulation reprenne avant une semaine.

La situation balkanique est suivie attentivement en Italie

ROME. — L'opinion italienne s'intéresse particulièrement au problème balkanique; on suit en Italie avec une grande attention la marche des Bulgares en Albanie, mais on n'est pas encore au courant des projets de l'état-major du roi Ferdinand; le roi est signalé à Monastir et l'on nourrit quelque appréhension sur l'avenir des troupes serbes réfugiées dans la région de Durazzo.

Les détails précis manquent cependant sur la composition des troupes bulgares qui s'avancent vers l'Adriatique; certains estiment qu'il s'agit seulement de bandes de comitadjis qui terrorisent les populations albanaises; d'autres, au contraire, affirment qu'il s'agit de troupes régulières qui tentent prochainement de couper les communications entre les Serbes du nord et les troupes italiennes de Vallona.

Que se passe-t-il à Varna ?

Pétrograd. — Les nouvelles concernant Varna manquent. (Havas.)

DUEL D'ARTILLERIE ET D'AVIONS sur le front italien

ROME. — Commandement suprême. — Dans la vallée du Giudicaria, dans la nuit du 20 décembre, notre artillerie et nos avions, par une action combinée, ont bombardé efficacement un fort du groupe du Lardaro.

Le 21 décembre, le bombardement a été renouvelé avec succès.

Deux aéroplanes ennemis du groupe ont commencé à voler pendant l'action et ont été attaqués par nous et obligés de prendre la fuite.

Dans la vallée du Tarragnolo (Adige), des détachements d'artillerie ennemis ont essayé de s'approcher de nos positions; ils ont été contre-attaqués et repoussés et ont laissé entre nos mains quelques prisonniers.

Dans la vallée de la Sugana, notre artillerie a tiré sur la gare de Levico, où on signalait des mouvements de troupes.

Sur le plateau d'Asiago, le 21 décembre, un avion ennemi a été l'objet du tir de notre artillerie et a été obligé d'atterrir à cause de dégâts au moteur; l'aviateur a été fait prisonnier.

Le long de tout le reste du front, quelques salves de batteries ennemis ont été tirées contre le bassin de Caporetto et un raid d'avions ennemis a eu lieu sur nos positions de Podgora et en face de Peuma. Il n'y a pas eu de dégâts.

LA NOUVELLE NOTE de l'Amérique exige entière satisfaction

WASHINGTON. — Voici le texte de la deuxième note américaine à l'Autriche sur la destruction de l'*Ancona*:

Le rapport de l'Amirauté austro-hongroise concernant la destruction de l'*Ancona*, transmis au département d'Etat à Washington le 15 novembre dernier, reconnaît que le bâtiment a été torpillé après que les machines eussent été arrêtées et alors que les passagers se trouvaient toujours à bord.

Cette admission suffit à elle seule, dans l'esprit du gouvernement américain pour faire rejeter sur le commandant du sous-marin qui a lancé la torpille l'accusation d'avoir délibérément violé les conventions internationales reconnues et d'avoir ignoré complètement les principes humanitaires que chaque belligérant devrait observer dans la conduite de la guerre navale.

En raison de ces circonstances parfaitement établies, le gouvernement des Etats-Unis sent justifiée la prétention maintenue par lui que les détails de la destruction de l'*Ancona*, l'importance et le caractère des preuves additionnelles qui corroborent le rapport de l'Amirauté austro-hongroise, ainsi que le nombre des Américains tués et blessés, ne peuvent en aucune façon constituer des matières donnant nécessairement lieu à discussion.

La culpabilité du commandant eût été démontrée de toutes façons par le fait indiscutable que des citoyens des Etats-Unis ont été tués et blessés ou que leur vie a été mise en danger au mépris des lois existantes.

Les conventions internationales et les principes humanitaires ainsi violés par le commandant du sous-marin ont été établis depuis si longtemps et reconnus de façon si universelle, et leur évidence au point de vue du droit et de la justice est si claire que le gouvernement des Etats-Unis ne se sent pas tenu de les discuter et qu'il ne comprend pas que le gouvernement impérial et royal les mette en doute ou les conteste.

En conséquence, le gouvernement des Etats-Unis ne peut envisager d'autre solution que celle de tenir le gouvernement impérial et royal comme responsable de l'acte de son commandant naval et renouveler les demandes clairement définies, quoique respectueuses, qui sont contenues dans sa communication du 6 décembre.

Le gouvernement des Etats-Unis espère que la définition actuelle de sa position permettra au gouvernement impérial et royal de saisir la justesse de ces demandes et de les accepter avec le même esprit de franchise et le même souci du maintien des bonnes relations existant entre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie qui inspirent les Etats-Unis dans la présentation de cette note.

Si l'Autriche ne cède pas, la rupture est certaine

NEW-YORK. — L'opinion publique est unanime à considérer, après la publication de la nouvelle note des Etats-Unis à l'Autriche, que si celle-ci ne cède pas, une rupture peut être actuellement considérée comme certaine, et, dès maintenant, on se demande si, en raison de l'arrogance de sa première note, l'Autriche consentira à céder. (Havas.)

Ils voulaient dynamiter le canal de Panama

NEW-YORK. — La police secrète possède des preuves établissant que les Allemands avaient pré-médité le plan de dynamiter le canal de Panama. (Information.)

LA POUDRERIE et les dépôts de munitions de Münster explosent

AMSTERDAM. — On mande de Euschede au *Telegraaf* que la poudrerie et plusieurs dépôts de munitions de Munster (Westphalie) ont sauté. Les dégâts causés à la ville sont importants. Le trafic des voies ferrées est suspendu. (Havas.)

Mort du général von Emmich

AMSTERDAM. — D'après une dépêche de Berlin, le général von Emmich, qui prit part au siège de Liège, est mort ce matin à Hanovre.

Le gouvernement grec se proposerait d'édicter la loi martiale

ATHÈNES. — Selon des renseignements publiés par la presse, la Chambre grecque serait convoquée pour la semaine prochaine.

Le gouvernement aurait l'intention d'édicter la loi martiale.

LE GÉNÉRAL ROUSSKY retournera au front dans quelques semaines

PÉTROGRAD. — De source autorisée, le *Novoïd Vremia* rapporte que le général Roussky a été récemment malade d'une fluxion de poitrine. A peine rétabli, il retourna au front, où de nouveau il pris froid.

Le général est maintenant guéri, mais si faible que les médecins ont impérieusement exigé qu'il prenne du repos. Il doit se rendre au Caucase où il passera six semaines, puis retournera, dès sa rentrée, sur le front.

Une offensive désordonnée

Les critiques militaires estiment que les tentatives d'offensive faites par l'ennemi en Galicie ont pour but d'établir un contact plus étroit avec les troupes russes et de consolider la situation de l'armée allemande sur ce front.

Cette offensive qui s'est produite sur un front de 80 verstes a été assez désordonnée et entreprise sans préparation d'artillerie.

Sir Charles Munro commandera la première armée anglaise en France

LONDRES. — Le ministère de la Guerre annonce que sir Douglas Haig ayant assumé le commandement en chef des forces britanniques en France et dans les Flandres, sir Charles Munro lui succède dans le commandement de la première armée.

Le lieutenant général sir Archibald Murray, chef d'état-major impérial, remplacera sir Ch. Munro.

Le lieutenant général Robertson, actuellement chef d'état-major général en France, devient chef d'état-major impérial avec le grade temporaire de général, et le major général R. Wigham devient son second.

Le major général L. Kiggell, actuellement commandant en second l'état-major impérial, devient chef d'état-major général de sir Douglas Haig.

L'ACTIVITÉ DE L'ENNEMI sur le front des Flandres

AMSTERDAM. — On mande de la frontière au *Telegraaf*, à la date du 21, que la canonnade dont il a été déjà parlé, continue avec violence sur le front des Flandres. L'ennemi est très actif près d'Ypres et sur l'Yser.

De nombreux soldats, arrivés à Bruges, dimanche, du front de l'Yser, déclarent que l'artillerie des Alliés, appuyée par la flotte, a fait des ravages terribles parmi les positions allemandes, détruisant complètement les abris qui avaient été construits pour l'hivernage.

Les attaques de l'infanterie ont cessé. Un aviateur anglais qui opérait une reconnaissance sur les lignes allemandes, entre le front et Bruges, a été descendu.

SUR LE FRONT BELGE

Nos batteries se sont montrées très actives aujourd'hui; elles ont canonné les postes allemands sur la rive gauche de l'Yser, ainsi que le cantonnement d'Eessen.

Au nord de Dixmude, nos pièces lourdes ont achevé la destruction du blockhaus bouleversé hier et dont l'ennemi tentait le relèvement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le roi Albert décore le soldat survivant de Graville. — Le roi Albert a décoré de l'ordre de Léopold, le soldat Schiukus, unique survivant parmi les soldats qui travaillaient à l'usine de Graville-Sainte-Honorine.

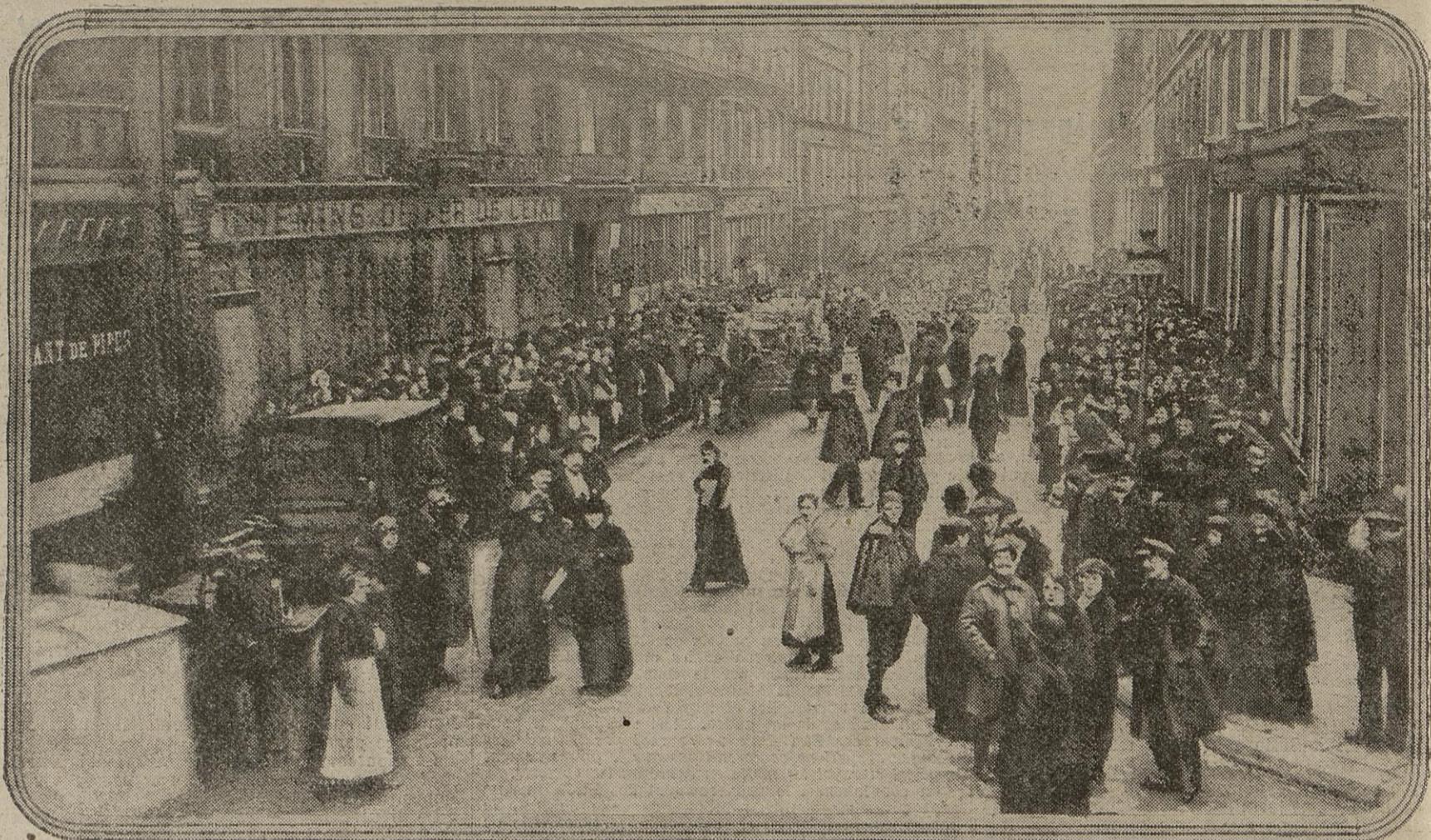
La « Guerre Sociale » devient « La Victoire ». — À partir du 1^{er} janvier 1916, la « Guerre Sociale », de M. Gustave Hervé, s'appellera « La Victoire ».

Une conférence de M. Vandervelde à Marseille. — Hier, M. Vandervelde, ministre d'Etat belge, a tenu, à Marseille, une conférence en faveur de l'Œuvre du Comité National du ravitaillement et l'alimentation de la Belgique. A l'issue de la conférence, à laquelle assistaient de nombreuses autorités, un télégramme d'hommage a été expédié aux souverains belges.

Des enfants serbes vont arriver à Marseille. — De nombreux enfants serbes sont attendus à Marseille, à bord des paquebots *Santana*, *Chaouia* et *Sydney*.

Une pétition à Alphonse XIII en faveur de M. Max. — M. Maurice Wilnotte, professeur aux Universités de Paris et de Liège, publie dans la *Petite Gironde* une lettre ouverte au roi Alphonse XIII pour qu'il intervienne en faveur de M. Max, bourgmestre de Bruxelles, détenu à Allemagne.

Pour les poilus, des cadeaux de Noël



Rue Radziwill et rue de Palestro, aux abords des bureaux d'expédition des colis aux soldats des tranchées, une foule chaque jour se presse : pauvres et fortunés, rentiers et gagne-petit, chacun apporte, pour le poilu qui se bat, les bonnes étrennes de Noël.

Les ouvriers annamites à Marseille

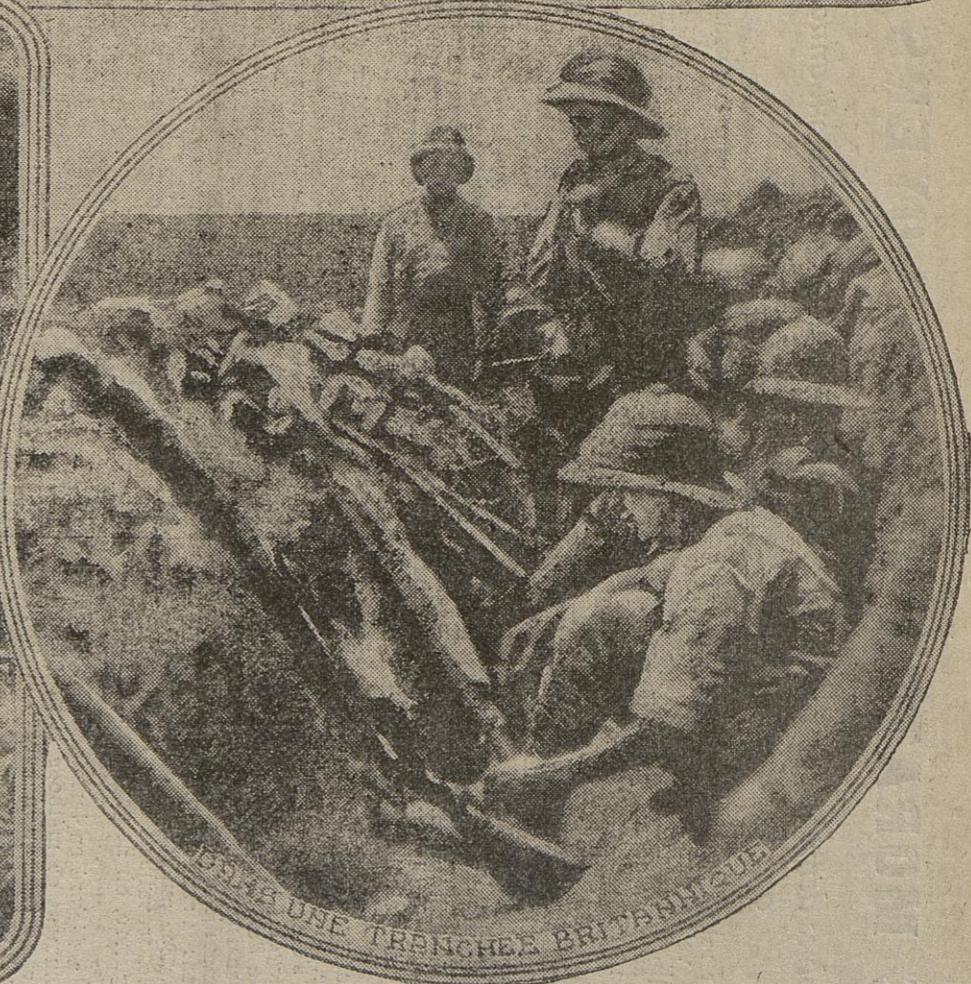


Tous les jours, et de bon matin, des équipes d'ouvriers d'art annamites traversent les rues de Marseille pour se rendre dans les usines de métallurgie, où elles vont coopérer à la défense nationale.

Les troupes anglaises se sont retirées de la baie de Suvla

Jeudi 23 décembre 1915

EXCELSIOR



Il y a quelques mois, nos alliés avaient débarqué à l'ouest de la presqu'île de Gallipoli, sur la baie de Suvla, qui était considérée comme pouvant constituer une nouvelle base d'opérations. A ce moment, l'espoir subsistait du forcement prochain des Dardanelles. A la suite des événements de Serbie, d'autres conceptions stratégiques ont dû prévaloir. Les Alliés ont donc resserré leurs lignes dans la pointe de Seddul-Bahr, après avoir évacué, sans être inquiétés par l'ennemi, leurs positions de Suvla.

AU SENAT

LE MORATORIUM DES LOYERS

M. de Selves demande le retour au droit commun. Le gouvernement annonce que la situation sera réglée pour le terme d'avril.

Après avoir ratifié sans débat la proposition de loi, votée la veille par la Chambre, concernant l'envoi gratuit, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, d'un paquet postal d'un kilo aux militaires et marins présents dans la zone des armées et fixé à mardi prochain la discussion du projet de loi relatif à l'appel de la classe 1917, le Sénat a entendu hier M. de Selves, ancien préfet de la Seine, développer son interpellation sur le moratorium des loyers.

Convaincu que « la sagesse politique consiste non pas à ajourner les difficultés, mais à les prévoir et à les résoudre », M. de Selves s'est nettement prononcé contre le moratorium, qu'il estime contraire « aux principes de justice et de paix sociale ».

Plus la guerre se prolonge, plus le problème se complique, plus le conflit entre propriétaires et locataires s'envenime. Qu'il y ait des locataires en état de payer qui se refusent à le faire, cela indigne M. de Selves, qui dénonce fort justement l'anomalie consistant à exonérer, sous prétexte qu'ils sont mobilisés, des officiers retraités qui, incorporés dans la zone de l'intérieur, ont vu de ce fait leur situation améliorée, ou des ouvriers qui, mis en sursis, travaillent dans les mêmes usines qu'avant la guerre, où ils gagnent souvent davantage.

Il faut, a déclaré en terminant M. de Selves, changer résolument de méthode et ne pas laisser s'accréder cette idée qu'on pourra se dispenser de payer son loyer.

Patience et longueur de temps résoudront le problème, dit M. Viviani.

Tout en se félicitant de voir la question posée devant l'opinion, le garde des Sceaux, après avoir exposé les difficultés avec lesquelles il se trouvait aux prises, a demandé au Sénat de lui faire crédit pour les résoudre.

Il y a déjà plusieurs mois que le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre divers projets tendant à régler législativement la question des loyers. D'autres vont être, sur lesquels M. Ignace a fait un rapport d'ensemble, sont dus à l'initiative parlementaire; et la discussion en a été fixée au 20 janvier prochain.

Tout en reconnaissant que le moratorium a donné lieu à bien des abus et que, notamment, les fonctionnaires devraient être mis dans l'obligation de payer, M. Viviani s'est déclaré disposé à étendre le moratorium aux réfugiés installés à Paris et aux réformés n° 1.

Mais, a-t-il ajouté, la grosse question, c'est celle des habitants du département de la Seine et des trois communes de Seine-et-Oise contre lesquels aujourd'hui la preuve de leur insolvenabilité ne peut être faite par le propriétaire parce qu'ils n'ont qu'un petit loyer. Il y a, à Paris et dans la banlieue, 1.145.000 loyers inférieurs à 600 francs. Combien les locaux correspondants contiennent-ils d'habitants ? A raison de 3 en moyenne par appartement, cela fait 3.411.000 habitants. A la vérité, il faut en déduire les mobilisés, qui représentent environ 1/8 de la population totale, soit 426.000. Il faut déduire aussi ceux qui reçoivent des secours de chômage, soit 90.000 personnes. Au total, environ 600.000 personnes ne peuvent en aucun cas être obligées de payer leur loyer. Il en reste 2.800.000 qui vivent dans les appartements de moins de 600 francs de loyer.

Je considère que le tiers de ce total, soit 900.000 personnes, sont responsables du paiement de leur loyer parce qu'elles sont chefs de famille. Pour ces gens-là, le gouvernement estime qu'il doit y avoir présomption d'indigence. Cette présomption peut d'ailleurs être détruite par la preuve contraire. Mais il est grave de changer subitement le statut d'un million de personnes.

Sans doute, ce million de personnes ne serait pas, en cas de changement des dispositions du moratorium, appelé devant le juge de paix, mais le tiers, soit 300.000, risquerait de l'être.

Paris vit sous un régime très différent du droit commun. Le peuple parisien a été dessaisi de son autonomie municipale parce qu'il est dans une situation particulière ; 4 millions de citoyens y sont groupés, les émotions s'y propagent rapidement et facilement. Des manifestations peuvent y prendre un caractère grave. (Vives interruptions.)

Voulons-nous, encore une fois, traduire des milliers de citoyens devant les trente-quatre juges de paix de la Seine ?

M. Chautemps. — Créez des commissions arbitrales.

M. le garde des Sceaux. — Il faut une loi pour cela. En attendant, ces juges de paix seraient débordés, et, finalement, les litiges ne seraient pas solutionnés avant avril prochain. Eh bien ! la Chambre va, au mois de janvier, voter la loi nécessaire pour régler définitivement la question des loyers. Je le demande au Sénat, veut-il d'ici le prochain terme, c'est-à-dire dans un délai de quelques jours, obliger le gouvernement à bouleverser complètement les règles appliquées jusqu'à présent en matière de loyer ?

J'ai, en d'autres temps, obtenu, en usant de douceur, le règlement de la question du repos hebdomadaire. Je

voulez faire de même aujourd'hui pour la question des loyers.

Ce que sera le prochain moratorium

A la suite d'une intervention de M. Aimond, rapporteur général de la commission des finances, qui, comme M. de Selves, a démontré l'injustice qui consiste à exonérer indistinctement les petits locataires, alors que les propriétaires sont, eux, bien obligés de payer leurs impôts, et le danger qu'il y aurait à laisser croire que le législateur accordera de plaine, et sans examen des situations individuelles, des exonérations de loyer pour la durée de la guerre, M. Viviani a été amené à exposer ses intentions au sujet du prochain moratorium. Il l'a fait en ces termes :

Nous ne pouvons modifier le moratorium d'une façon profonde pour le mois de janvier, notamment pour les petits locataires; nous nous bornerons donc à obliger à payer leurs loyers les fonctionnaires dont l'émodlement dépasse 3.000 francs, ainsi que les locataires qui reçoivent une indemnité de logement; nous ferons au contraire bénéficier les réfugiés privés de ressources. Voilà pour janvier.

Au mois d'avril, la question des loyers pourra être réglée législativement par un texte sur lequel il sera aisé de faire l'accord entre le gouvernement et la commission des finances.

M. Strauss, sénateur de la Seine, ayant ensuite invité le Sénat à « faire confiance au gouvernement », en faisant observer à ses collègues qu'on ne pouvait songer à apporter « des retouches brusques à un régime qui dure depuis dix-sept mois », M. Aristide Briand a exposé de la sorte le point de vue gouvernemental :

Qui peut payer doit payer. C'est la pensée profonde du gouvernement. Un tel principe ne peut pas même être mis en discussion.

Ceux-là seuls qui ont été atteints dans leurs moyens par la guerre peuvent et doivent être dispensés de l'accomplissement de leurs engagements, parce que la guerre en a fait des victimes. Les autres, doivent malgré tout être tenus de satisfaire à leurs engagements. (Mouvement.) Le régime du moratorium a été imposé au gouvernement par la perturbation immédiate produite par la guerre; il était impossible de faire des distinctions. Il est facile de citer des cas choquants, ils devaient forcément se produire. Ce régime, en durant avec la guerre, a causé des inquiétudes; il a pu créer un état de démolition, duquel aucun gouvernement ne saurait se désintéresser. (Très bien !) La situation demande à être examinée de très près. M. le garde des Sceaux n'a pas opposé un refus intrinsèque. Il a dit que la Chambre était saisie de divers projets. Le gouvernement s'efforcera de régler la situation d'ici le terme d'avril.

Mais d'ici là il ne se refuse pas à améliorer la situation, et il recherchera les mesures possibles à appliquer dans le moratorium prochain.

Pour clore le débat, M. de Selves présentait l'ordre du jour suivant :

Le Séant, convaincu qu'il est nécessaire de ne pas laisser croire plus longtemps à ceux que l'état de guerre n'a nullement affectés dans leurs intérêts qu'ils pourront être déliés de leurs obligations et que les mesures qui permettront de se rapprocher progressivement du droit commun pour l'exécution des contrats sont seules susceptibles de sauvegarder la paix sociale et le crédit public, passe à l'ordre du jour.

Mis aux voix, cet ordre du jour, qu'acceptait le gouvernement, a été adopté à l'unanimité. — G. L.

Les obsèques de M. Edouard Vaillant

Les obsèques de M. Edouard Vaillant, député du vingtième arrondissement, ont été célébrées hier matin, 15, villa du Bel-Air, au milieu d'une très grande affluence.

Dans l'assistance : MM. Viviani, Combes, Guesde, Leygues, Laurent, préfet de police ; Delanney, préfet de la Seine ; Chanot, directeur de la police municipale ; Thomson, Groussier, René Renoult, Duret, représentant le président du Conseil, etc. Le président de la République avait délégué le commandant Renaud.

Le cortège s'est dirigé vers la gare d'Austerlitz, où a eu lieu la cérémonie. Des discours ont été prononcés par MM. Groussier, au nom du groupe parlementaire socialiste uniifié ; Louis Dubreuilh, au nom du parti ; Jouhaux, au nom du comité d'action ; Paris, président du Conseil général ; Deslandres, au nom du Conseil municipal ; Dejeante, au nom du groupe du vingtième arrondissement, et Karcher, maire du vingtième arrondissement.

M. Poincaré reçoit le bureau de l'Association nationale d'expansion économique

Le président de la République a reçu le bureau de l'Association nationale d'expansion économique qui lui a été présenté par M. David-Mennet, président de la chambre de commerce de Paris, président de l'Association.

LE VAPEUR SUÉDOIS

"Argo"

est capturé par les Allemands

STOCKHOLM. — Le vapeur suédois *Argo*, venant de Copenhague et allant à Raumo (Finlande), a été capturé hier par deux destroyers allemands qui l'avaient longtemps poursuivi. Selon des informations de source privée, la capture a eu lieu en territoire suédois.

Les journaux du matin déclarent que si le fait est officiellement constaté, si les Allemands se sont permis de capturer l'*Argo* dans les eaux suédoises, on se trouve en présence d'une nouvelle et grave violation de la neutralité d'autant plus regrettable que l'incident s'est produit aux environs du premier port maritime suédois Karlekrona.

Le drapeau de la Suède aurait reçu, sur le propre territoire suédois, un outrage de la part d'un étranger. L'enquête sur cette affaire se poursuit.

Nouvelles parlementaires**L'application de la loi Dalbiez**

La commission de l'armée, à l'unanimité, demande au ministre de la Guerre d'accorder, à la date de l'appel de la classe 1917, des permissions de courte durée aux territoriaux dont les fils, jeunes soldats de cette classe, vont être prochainement incorporés. La commission de l'armée signale au ministre les difficultés que rencontrent dans certains corps de troupe, formations spéciales et services, les ouvriers spécialistes pour se faire inscrire comme tels. Elle lui demande de donner d'urgence des instructions formelles, pour que ses circulaires soient scrupuleusement appliquées, notamment en ce qui concerne l'établissement des fiches individuelles des ouvriers spécialistes.

L'Union interparlementaire franco-anglaise

La commission des affaires extérieures a voté, à l'unanimité, la motion suivante :

« La commission des affaires extérieures enregistre avec une vive satisfaction l'accueil fait par le Parlement britannique aux propositions d'union interparlementaire qui lui ont été rapportées par son délégué, M. Franklin-Bouillon. La commission fixera, dans sa prochaine séance, les détails de la première réunion qui aura lieu à Paris. »

Réunion du conseil supérieur de l'agriculture

Le conseil supérieur de l'agriculture s'est réuni hier sous la présidence de M. Jules Meline, ministre de l'Agriculture.

M. Meline a communiqué au Conseil les grandes lignes du plan d'ensemble qu'il a conçu pour la prochaine campagne agricole.

Pour la campagne agricole de 1916

Le ministre de la Guerre a adressé aux commandants de région une circulaire tendant à permettre, pour la campagne agricole de 1916, une meilleure utilisation des ressources propres à faciliter la mise en valeur du territoire national, question d'autant plus urgente que, avec la prolongation des hostilités, la main-d'œuvre agricole va en diminuant, en raison des nouveaux appels en cours ou en expectative.

Le ministre estime que la solution la plus conforme aux intérêts de l'agriculture ne se peut trouver que dans une large décentralisation, seul moyen de régler tous les cas d'espèce dans les conditions de célérité et d'efficacité nécessaires.

LA GRIPPE
EST
Guérie

RAPIDEMENT

par l'emploi du
VIN DE VIAL

Son heureuse composition
Quina, Viande
Lacto-Phosphate de Chaux
En fait le plus puissant des fortifiants

convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

Echos de Belgique

Les enfants de Flandre

J'ai roulé toute la journée sur des routes mouillées, à travers un pays d'herbes et d'arbres, un pays de larges plateaux et d'étroites vallées, où les fermes et les manoirs s'entourent de haies de grands chênes. La terre était glissante et gluante, l'auto s'embourrait aux carrefours, la pluie tombait obliquement et sans répit, le paysage tout entier semblait spongieux et imbibe d'eau. Si au bord des vergers on n'eût senti flotter l'odeur des pommes jaunes achevant sur les feuilles mortes, avant de se diluer dans l'eau des flaques, leur pourriture sucrée, on se fût cru en Flandre par un de ces jours de brume et de bruine où l'avverse fine et persistante pétrit et repétrit le sol. Et comme, frottant du revers de la main la vitre embuée de la voiture, je comparais ce décor de plaine à celui de Hoogstade ou de Loo, je me rappelai que nous allions précisément voir les « enfants de l'Yser ».

Les « enfants de l'Yser » n'ont pu rester au pays. D'abord leurs parents, paysans tenaces qui, pour rien au monde, n'abandonneraient les restes de leur ferme et les débris de leur clocher, ont voulu les garder près d'eux, sous le danger des bombes. Mais, peu à peu, devant le péril, leur vouloir a faibli. Cédant aux conseils de l'autorité militaire et du ministre de l'Intérieur, ils ont consenti à confier leurs petits à l'Etat, qui les a évacués vers la France. Ceux qui restaient ont continué là-bas leur vie épique et douloureuse. Plus d'église : qu'importe ! Le catéchisme se donna dans quelque grange défoncee, au bruit du canon : quel accompagnement formidable pour l'explication de la Providence et la louange de la Justice ! Plus d'école : des soldats au repos réunirent les petits dans une maison abandonnée et leur firent la classe avec le plus touchant dévouement, entre deux combats. Cela put durer quelques mois, mais un jour un *taube*, ayant découvert l'école et le catéchisme, les bombardera — tragique et pitoyable massacre ! Dès lors, poursuivis partout, exposés à la mort à chaque instant, dans les villages, aux champs, sur les routes, les derniers enfants du pays de Turnes furent conduits, par les soins du gouvernement belge, vers l'hospitalité française.

Il y en avait, il y en avait ! Cette féconde Flandre était peuplée de têtes blondes. C'est par milliers que l'on compte ceux que l'on a pu sauver des quelques cantons qui nous restent. On avait cru d'abord que quelques domaines des environs de Paris, mis généralement à leur disposition, pourraient suffire à les loger. Mais non ! Il fallut créer un second centre régional d'hospitalisation. Ce fut Rouen. Puis un troisième : et Yvetot, capitale légendaire d'un potentat bénin et paternel, devint, en quelques jours et pour quelques mois, le chef-lieu inattendu de tout un royaume de gosses.

Dans cette France pays de la bonté, dans cette région de Caux parsemée de vastes châteaux, on trouva bien vite toutes les propriétés qu'il fallait pour y cantonner provisoirement les petits Belges. Sur la carte, autour d'Yvetot, on voit s'arrondir comme une couronne la ligne des villages hospitaliers. Et dans la petite ville normande, aux côtés du sous-préfet et de la sous-préfète, qui sont le dévouement et la grâce mêmes, un délégué belge veille, avec la sollicitude d'un père, sur ces colonies multipliées.

Mais l'âme de cette œuvre nécessaire, l'organisatrice, l'inspectrice, l'initiatrice, c'est l'admirable femme qui pendant quelques mois, dans sa cellule de Berlin, fut le symbole même de la Belgique opprimée mais insoumise. Forcee d'abandonner ses comités de Bruxelles, impatiente d'être inactive, Mme Carton de Wiart accepta tout de suite la tâche qu'on lui demandait d'assumer. Et depuis, toujours sur les routes, allant de colonie en colonie, infatigable et souriante, toute la Normandie la connaît et l'admire.

Nous sommes partis de l'immense salle qui, au Havre, sert de vestiaire aux « enfants de l'Yser » et où s'accumulent, variés et touchants, les dons du monde entier. Nous avions empilé dans la voiture, sur nos genoux, près du chauffeur, quelques ballots d'effets et de couvertures. Nous avons déposé tout cela à Yvetot, réservoir central de ravitaillement, puis nous avons enfilé les routes.

A Caudebec, à Barentin, à Ouville, au Saussay, à Criquetot, en vingt autres lieux charmants et mouillés, les petits garçons et les petites filles de chez nous sont installés ou s'installent. Jamais ils n'ont vu pareille merveille. Et ce riche pays, où les villages sont rares, leur apparaît comme un pays sans limites autour de leur château d'exil. Des avenues royales, cent fois plus larges que les « drèves » de chez eux, des pelouses épanouies comme des prairies, et pourtant également coupées comme de vastes tapis, des salles lambrissées où jadis se donnaient rendez-vous les élégances normandes, des portraits graves et beaux, présidents et de douairière, de larges escaliers tournants dont les siècles ont noirci la sculpture naïve : tout cela les émerveille sans les écraser. Si parfois leur manque le

bruit des batailles, atmosphère accoutumée des derniers mois, ils goûtent ici la liberté, la beauté, la douceur de la vie. Ils n'ont pas cessé de se croire au pays : des religieuses de là-bas glissent parmi eux avec leur immobile et calme sourire, et on leur parle, comme en Belgique, le doux flamand musical des terres proches de la côte.

Vous rappelez-vous ce très beau chapitre d'*En campagne* — admirable récit vécu de la guerre — où le jeune officier de dragons, au village d'Everdinghe, rencontre en son petit couvent une jeune religieuse diligente et pieuse comme un ange rustique, sœur Marguerite ? Toutes les religieuses que j'ai rencontrées dans ma promenade d'hier ressemblaient à celle d'Everdinghe. Dans leur robe noire ou leur robe blanche, avec leurs yeux bleus du Nord et leurs vives mains expertes aux travaux domestiques, elles n'ont point perdu dans l'extase mystique le sens pratique ni leur humble goût du travail. Sous leur direction diligente, les halls sont devenus réfectoires, des classes ont été installées dans les communs, des dortoirs s'improvisent dans les galeries et les salles, et déjà les châteaux mélançoliques ont pris des allures de lumineux monastères. Au dehors, sur quelque pelouse, des soldats réformés construisent, pour servir de salles de jeux, des baraques d'allure militaire. Par instants, les petits Flamands se croiront encore au cantonnement près du front...

— Voyez, me dit mon compagnon, en poussant une porte, ne vous croiriez-vous pas chez nous ?

Dans une chambre luisante et claire, tandis que la pluie gicle sur les carreaux, une jeune nonne est debout ; vingt enfants, aux têtes bouclées, la pressent de leur groupe riant. Elle leur parle à mots chantants et infléchis, ses yeux sont bleus et ses joues rouges. Ses mains aussi. Et, infatigablement, elle beurre des tartines...

Pierre Nothomb.

Le kaiser aurait accepté la démission de von Bissing

BALE. — On apprend que le kaiser aurait accepté la démission de von Bissing, qui quitterait la Belgique le 1^{er} janvier pour « raisons de santé ».

La Belgique sous la botte

AMSTERDAM. — Le *Handelsblad* annonce que les Allemands ont condamné, à Anvers, le général belge en retraite Buys, à trois ans de travaux forcés, sous l'accusation de haute trahison.

L'*Echo Belge* annonce que les Allemands ont condamné, à Bruxelles, M. Alexandre Szek, à la peine de mort, toujours sous l'accusation de haute trahison.

LE COMITÉ UNIVERSITAIRE de la Jeunesse serbe

La commission des affaires extérieures de la Chambre, sur l'initiative de M. André Honnorat, s'est occupée du sort des jeunes Serbes arrachés à leur patrie. Le ministre de l'Instruction publique a tenu à s'associer aussi à cette généreuse pensée et s'est efforcé d'en poursuivre la réalisation : au nom du gouvernement, il a décidé d'offrir à la Serbie de recevoir dans les lycées, collèges et écoles primaires supérieures ceux de ses enfants, garçons et filles, qu'il serait possible d'envoyer en France.

A la suite de l'entente établie entre le président du Conseil, le ministre de l'Instruction publique, MM. Georges Leygues et Honnorat d'une part, et de l'autre M. Vesnitch, ministre de Serbie, le « Comité universitaire de la jeunesse serbe » s'est constitué, sous la présidence de M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, pour recevoir et installer nos jeunes hôtes.

Afin d'intéresser à cette œuvre la jeunesse de nos lycées et de procurer au comité les ressources qui, en plus des subventions des pouvoirs publics, seront nécessaires pour parer aux besoins les plus pressants, M. Liard vient d'adresser aux élèves de tous les lycées de la Seine l'appel suivant :

Mes enfants,
Vous savez la détresse de l'héroïque et admirable Serbie.

La France va recevoir et hospitaliser, comme elle le doit, un certain nombre de ses enfants, qui ont tout perdu.

Il seront placés, par les soins du gouvernement français, dans un certain nombre de lycées et collèges.

Parmi eux, la plupart manqueront de vêtements et de linge.

Vous voudrez, j'en ai la confiance, contribuer à adoucir l'amertume de leur sort.

C'est bientôt le moment des étrennes. Sur celles que vous recevrez, faites une part pour eux et donnez-leur l'impression qu'en arrivant dans les maisons de la bonne et généreuse France ils y trouveront des frères et des sœurs.

A cet appel, nos enfants sauront faire la réponse qui convient.

Pour la CALLISTÈ^{6, r. Masséna} NICE Province Expédié ses FLEURS partout

Carnet de la Femme

LE NOËL DES JEUNES MAMANS

On est souvent fort embarrassée pour offrir un cadeau modeste à une jeune parente ou à une amie. A moins d'avoir le temps de chercher soigneusement et longuement dans quelques-unes des maisons où l'on est sûre de trouver le bibelot nouveau et original qui presque à coup sûr fera plaisir, il est très embarrassant de choisir un objet plaisant sans dépasser le prix qu'on se proposait d'y mettre. Profitons donc d'une mode qui nous permet de donner de jolies choses sans dépenser énormément. Les objets confectionnés à la maison ou par une ouvrière ayant du goût et de l'habileté sont actuellement très appréciés par toutes : celle qui l'offre et qui en donne l'idée; celle qui l'exécute, à laquelle vous procurez un travail apprécié en ce temps de dur chômage, et celle qui le reçoit, heureuse d'avoir un bibelot joli et peu banal.

Aux jeunes mamans, rien ne fait plus de plaisir qu'une gentille parure pour leurs petits; n'importe quel objet, pourvu qu'il serve à pomponner la « grande poupée ». Voici, croqués ici, de petits vêtements...



Tablier de tulle soutaché avec ceinture de ruban.
Manteau de tulle garni d'irlande et roses rococo.

ments très faciles à exécuter et combien seyants en leur mousseuse blancheur ! Le premier est un tablier sans manches, en tulle de Bruxelles écarlate, tout brodé de soutache de coton au bas, aux poches, aux emmanchures et au décolleté. Tout le monde sait coudre la soutache : on la fixe sur le côté à petits points et on y entremèle quelques gros noeuds qui donnent du relief à la broderie. Point n'est besoin pour soutacher du tulle de reporter le dessin sur le tissu : il suffit d'utiliser la transparence en posant directement le tulle sur le dessin en papier : les dessins de soutache en « vermicelle » sont très faciles à trouver. Un noeud de taffetas rose retient dans le dos l'ampleur du tablier, car il faut pour qu'un objet de tulle soit mousieux et joli qu'il soit large et froncé.

L'autre croquis nous montre une double pelerine, également en tulle, ourlée de dentelle d'Irlande et de microscopiques grelots de fil. A trois centimètres au-dessus de la dentelle sont posées deux minces guirlandes de roses rococo en taffetas. L'encolure est froncée en nid d'abeille avec noeuds de taffetas rose. On peut faire le même modèle plus économique, en remplaçant la dentelle et la guirlande par un bouilloné de tulle sous lequel transparaît un ruban. La petite charlotte peut être assortie avec fond d'Irlande et de tulle, et passe plissée en tulle, et un lien de ruban fermé par une rose. Mais comme rien n'empêche d'offrir un des deux objets tout seul, le bonichon peut se faire avec n'importe quelle dentelle, guipure ou broderie. Les fonds de bonnet anciens ou simili-anciens, les mosaïques de dentelles diverses font très bon effet, bien rajeunies par des dentelles genre valenciennes ou malines. On leur donne une teinte vieillie avec un peu de poudre d'ocre dissoute dans de l'eau tiède. Si l'on veut faire un cadeau plus modeste encore, une gentille couronne de rubans fermée par une barrette d'écailler est bien accueillie par maman et par bébé aussi, car à trois ans l'on est déjà coquette. Mais en général le cadeau utile ne fait plaisir qu'à la maman et nos neveux et nièces apprécieront mieux le gros bébé joufflu, l'animal grotesque ou la comique que les manteaux de dentelle. Mais pour eux les conseils sont superflus, le choix n'est pas difficile, ils ne sont pas blasés et tout les amuse, autant un joujou de quatre sous qu'un jouet coûteux !...

Jeanne Farmant.

NOS RELIURES POUR "EXCELSIOR"

Reliure Electrique, à nos bureaux...	3 francs
Par poste, recommandé.....	3 fr. 10
Cartonnage élégant, à nos bureaux...	1 fr. 50
Par poste, recommandé.....	2 fr. 05

THÉATRES

L'ADOLESCENCE DE JEAN RACINE EST EVOQUÉE SUR LA SCÈNE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La Comédie-Française a mis à la scène un acte charmant de MM. Adrien-Bertrand et Gaston de Bar qui sera donné aujourd'hui à la matinée de gala consacrée à l'anniversaire de Racine. C'est la Première Bérénice, que le comité de lecture avait reçue à l'unanimité et que la critique a applaudie hier dans la plus intime des répétitions générales.

Il faut une grande et jeune hardiesse pour aborder de front l'histoire et la légende et présenter à la scène un personnage de l'envergure de Racine. Si court que soit l'épisode, il exige, avec beaucoup de doigté, une érudition qui ne verse pas dans le pédantisme. Les auteurs ont eu un esprit assez avisé pour évoquer l'adolescence de Racine par petites touches successives qui ne tendent pas au portrait, mais à la silhouette, et aux couleurs de leur palette ils ont eu le bon goût de ne pas ajouter la poussière des archives et des vieux documents consultés.

Nous sommes, avec Jean Racine, dans le Midi, chez son oncle, le R. P. Sconin, dont M. Silvain nous présente avec autorité le type très complet. Celui-ci chapeau en vain son neveu que l'art et la vie tentent davantage que la solitude et la religion, Jean Racine, que M. Georges Le Roy silhouette avec aisance, est un peu accablé par le ciel ardent du Midi. Paris et ses succès le réclament. Pourtant, s'il demeurait, il ferait plaisir non seulement au chanoine, mais, chose plus tentante, à une des jolies filles de ce pays privilégié, à la douce et tendre Mariette, que Mlle Berthe Bovy nous présente avec un art charmant, tout en nuances. Mais Mariette sacrifie son affection à l'avenir de son poète. Celui-ci se laissera donc enlever par la comédienne Sylvie, que Mlle Robinne réalise avec naturel, et ramener par elle dans ce Paris des lettres et des arts dont il garde la nostalgie au milieu des sites les plus pittoresques. — P. B.

A l'Opéra. — Aujourd'hui, matinée à 2 h. 1/2. Au programme : ouverture de *Stellus*, de M. Louis Dumas ; *Aïda* (acte III), Mlle Demougeot, MM. Lafitte, Noté ; *Mademoiselle de Nantes*, musique du Luhli et M. A. Charpentier, chorégraphie de M. Léo Staats ; Mmes Hatto, Bugg, Gills, MM. R. Plamondon, Gresse, Narçon, Mles Johnsson, Barbier, B. Lequien, S. Kubler, Maupoix, Garnier et M. J. Javon ; *Guillaume Tell* (acte II), Mlle Yvonne Gall, MM. Sullivan, Noté, Gresse, Ernst.

L'orchestre sera dirigé par MM. Camille Chevillard, Groves et Bachelet.

Le public qui n'a pu assister à la première de *Mademoiselle de Nantes* s'empressera certainement à cette matinée pour applaudir la mise en scène et les danses régies avec de goût le plus exquis. Cette reconstitution intéressante sera, espérons-le, suivie de beaucoup d'autres, car l'art français est toujours le premier de tous, certes, et celui qu'il convient le plus d'honorer en ce moment.

La représentation russe. — M. Jacques Rouché, le très actif et obligeant directeur de l'Opéra, a offert toutes les ressources de l'Académie nationale de musique pour contribuer au succès de la matinée de bienfaisance organisée par l'Union pour la Belgique et les Pays alliés et amis. Les répétitions viennent de commencer. Est-il utile de dire que les artistes recrutés par M. Serge de Diaghilev feront, une fois de plus, l'admiration du public parisien ? Parmi les artistes, il faut citer en première ligne Mlle Xenia Maclezoava, qui est une véritable étoile. Déjà, à Petrograd, Mlle Maclezoava avait été, de la part des spectateurs, l'objet d'une ovation indescriptible. Son apparition dans *l'Oiseau de feu* sera une révélation. Ajoutons que le grand peintre Léon Bakst a renouvelé complètement les costumes de cette belle œuvre et qu'il a créé de vraies merveilles. Enfin, *Sheherazade*, les danses du *Prince Igor*, et le *Soleil de nuit*, seront les autres attractions de cette inoubliable matinée de bienfaisance et d'art dont le produit sera remis à la Croix Rouge anglaise.

Au théâtre des Capucines. — Ce soir, à 8 h. 1/4 précises, première représentation de : *En franchise !* revue en deux actes de MM. Hugues Delorme et G.-A. Carpentier, interprétée par miss Campion, Mles Reine Derns, Albany, Arnelle, Darly, Marquy et Renée Baltha, MM. Berthoz, Etchepare, Grouillet, Signoret jeune, Gilbert Battaille, Ainaud ; *À l'étage au-dessus*, comédie en un acte de M. Maurice Hennequin, interprétée par Mles Albany, Carel, Marquy, MM. Etchepare, Signoret jeune ; *Oh ! pardon !* prologue en vers de M. René Chauvel, interprété par Mlle René Carel et M. Grouillet. Samedi (Noël) et dimanche, matinée à 2 heures 1/2.

La saison théâtrale à Monte-Carlo. — La nouvelle Saison théâtrale vient de s'ouvrir très brillamment par le premier spectacle d'une série de représentations chorégraphiques dont le programme comporte des ballets d'opéras célèbres tels que : *Faust*, *Hamlet*, *Hérodiade*, *Henri VIII*, *le Cid*, etc., des divertissements et de grands ballets comme *la Maladette*, *Sylvia*, *Au temps jadis*, etc. Ces représentations de ballets se prolongeront jusqu'à la Saison d'opéras. La première soirée comportait la *Nuit de Valpurgis*, de *Faust*, et un grand divertissement patriotique fort ingénieusement réglé par M. Saracco, maître de ballet, qui valurent de vifs applaudissements aux premières danseuses, Mles Meylach, Giussani, Lampo, Belluchi et Rattner. M. Louis Ganne dirigeait l'orchestre avec sa maestria justement réputée.

JEUDI 23 DECEMBRE

La matinée

Opéra. — A 2 h. 30, *Stellus*, *Aïda*, *Mademoiselle de Nantes*, *Guillaume Tell*.

Comédie-Française. — A 1 h. 30, *Bérénice*, la Première Bérénice, *les Plaideurs*.

Opéra-Comique. — A 1 h. 30, *Carmen*.

Odeon. — A 2 h., *le Bourgeois gentilhomme*.

Même spectacle que le soir : *Apollo*, 2 h. ; *Antoine*, 2 h. 30 ; *Ambigu*, 2 h. 15 ; *Bouffes-Parisiens*, 2 h. 30 ; *Capucines*, 2 h. 30 ; *Châtelet*, 2 h. ; *Cluny*, 1 h. 30 ; *Folies-Bergère*, 2 h. 30 ; *Gaîté-Lyrique*, 2 h. 30 ; *Grand-Guignol*, 3 h. ; *Porte-Saint-Martin*, 1 h. 45 ; *Renaissance*, 2 h. 30 ; *Vaudeville*, 2 h. 30 ; *Sarah-Bernhardt*, 2 h.

Palais-Royal. — A 3 h., *Ceux de chez nous*, *Une vilaine femme brune*.

Trianon-Lyrique. — A 2 h. 15, *le Maître de chapelle*, *la Fille du régiment*.

Vaudeville. — (Voir programme soirée.)

Olympia. — A 2 heures, matinée de gala. (Voir communiqué ci-dessus.)

Gaumont-Palace. — A 2 h. 20. (Voir programme soirée.)

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd les Italiens). — De 2 h. à 11 h. (Voir programme soirée.)

EXCELSIOR

Omnia-Pathé (à côté des Variétés). — (Voir programme soirée.)

Tivoli-Cinéma. — A 2 h. 30. (Voir programme soirée.)

Folies-Dramatiques-Cinéma. — (Voir programme soirée.)

La soirée

Comédie-Française. — A 8 h. 1/2, *la Nouvelle Idole*.

Opéra-Comique. — *Relâche*.

Odeon. — *Relâche*.

Ambigu. — A 8 h. mercredi et jours suivants (matinée samedi et dim.). *Sherlock-Holmes*.

Antoine. — A 2 h. 30 et à 8 h. 15 (2 h. 30 jeudi et dim.). *la Belle Aventure*.

Apollo. — A 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*.

Athènée. — A 8 h. 1/2, *l'Ecole des civils*.

Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, 1^{re} les soirs (jeudi, vend. sam. et dim., matinée), *Kit* (Max Dearly).

Capucines (Tél. 156-40). — A 8 h. 15, *En franchise !* revue ; *l'étage au-dessus* ; *Oh ! pardon !*

Châtelet. — A 7 h. 55 mardi, mercredi, sam. et dim. (2 h. jeudi et dim.), *les Exploits d'une petite Française*.

Cluny. — A 8 h. 15, *les Huns et les autres*.

Folies-Bergère. — A 8 h. 1/2, *la Revue*.

Gaîté-Lyrique. — A 8 h. 30 (mat. jeudi, dim. et fêtes), *Vous n'avez rien à déclarer ?*

Grand-Guignol. — A 8 h. 30, *le Truc à Jeannot, la Nuit de Noël*, etc. (à 2 h. 45 jeudi, sam., dim., lundi).

Gymnase. — A 8 h. 45, répét. gén., *les Deux Vestales*.

Théâtre Michel. — A 2 h. 1/2 et 8 h. 1/4, *Vous permettez ?*

Porte-Saint-Martin. — A 7 h. 30 mardi et jours suivants (à 1 h. 45 jeudi, sam. et dim.), *Cyrano de Bergerac*.

Théâtre Réjane. — A 8 h. 1/2 mercredi, vend., sam. et dim. (2 h. jeudi, sam. et dim.), *Madame Sans-Gêne*.

Palais-Royal. — A 8 h. 30 (à 2 h. 30 dim.), *Il faut l'avoir*.

A 3 h. mardi, jeudi et sam., *Ceux de chez nous* (Sacha Guitry, Charlotte Lysès).

Renaissance. — A 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*.

Théâtre Sarah-Bernhardt. — A 8 h., *l'Aiglon*.

Trianon-Lyrique. — A 8 h., *Fils d'Atsas*.

Variétés. — A 8 h. 15, *Mademoiselle Josette, ma femme*.

Vaudeville. — Mat. à 2 h. 30, soir. à 8 h. 30, *Cabiria*, l'œuvre de Gabriele d'Annunzio, musique de Ilbrando di Parma.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Olympia (Centr. 44-68). — A 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2 : 20 vedettes et attractions. *Princesse Hoë*, sketch.

Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, *Pour la patrie libre* ; *la Pépite d'or*. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 à 11 h., spectacle permanent.

Omnia-Pathé. — *La vieillesse du père Moreux* ; *l'Or de Rigadin* (Prince). Dernières actualités militaires.

Tivoli-Cinéma. — De 2 h. 30 à 8 h. 30, *les Mystères de New-York*.

Folies-Dramatiques-Cinéma. — Tous les jours, matinée et soirée. Trois heures de spectacle incomparable. Gd orchestre.

BLOC-NOTES

NECROLOGIE

— La Société française de secours aux blessés militaires a fait célébrer, hier matin, à 10 heures, en l'église de la Madeleine, un service solennel de fin d'année à la mémoire des soldats et marins morts pour la patrie au cours de la présente guerre.

La cérémonie était présidée par S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris. Mgr Rivière, le nouvel évêque de Péruge, a prononcé une émouvante allocution.

Remarqué dans l'assistance : le lieutenant-colonel du génie Bonel, de la maison militaire de l'Élysée, représentant le président de la République; Mme Raymond Poincaré; le marquis de Vogüé, président de la Croix-Rouge française; le comte et la comtesse d'Haussonville; l'amiral Touchard; le duc et la marquise de Montebello; la duchesse d'Eichingen; la générale Lyautey, etc. etc.

Nous apprenons la mort :

De M. Henri Mendiboure, sous-directeur honoraire de la Société Générale;

De la baronne d'Haubersart, veuve de l'ancien secrétaire d'ambassade, décédée à Lille;

De M. Henri Wallach, ancien industriel à Mulhouse, décédé à Lausanne;

De M. Emmanuel Courroux, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine de l'état-major particulier de l'artillerie, adjoint aux Forges de Toulouse, commandant d'armes de la place de Pamiers, où il est décédé à cinquante-deux ans, à l'hôpital mixte, des suites d'une maladie contractée en service;

De Mme Albinia Jackson-Chave, née Bowden, décédée âgée de quatre-vingt-neuf ans, à Lausanne; très lettrée, elle écrivait et parlait couramment onze langues.

CADEAU POUR SOLDATS ET PRISONNIERS

GORDE CHAUFFANTE "Ruba"

Le liquide se chauffe même en poche, sans danger de feu
Contenance 75 centil. Envoi fco cont. mandat 9 fr. 50

ROGER BOREL — Représentations — PONTARLIER

1^{re} Marque Française

CRÈME SIMON

Unique pour la toilette

"EXCELSIOR" RÉTRIBUE

les photographies intéressantes
qui lui sont envoyées par ses
correspondants et lecteurs sur

La vie sociale

La vie artistique

Les procès importants

Les accidents graves

Les événements locaux

La vie économique

Les sports

Tousfaits pittoresques

Jeudi 23 décembre 1915

TRIBUNAUX

La colère du blessé

Le soldat Le Foll, du 25^e d'infanterie, au cours d'une charge à la baïonnette avait reçu huit blessures graves et trois éclats de grenade lui avaient fracassé la mâchoire. Il dut supporter plusieurs interventions chirurgicales au Val-de-Grâce, où il est encore en traitement.

Le 30 septembre dernier, rentrant d'une permission de promenade avec son camarade Puisard, il eut une altercation avec le sergent-concierge, qui voulut prendre son nom pour le signaler et le faire punir.

Le Foll, furieux, s'écria : « Je viens d'Arras, je suis blessé. Vous n'y êtes jamais allé, bougre de lâche que vous êtes. »

Poursuivi pour outrages envers un supérieur dans le service, Le Foll comparaissait, hier, devant le deuxième conseil de guerre, assisté de M^e Vitau. Après réquisitoire très modéré du capitaine Montel, commissaire du gouvernement, et plaidoirie du défenseur, le conseil a prononcé un verdict d'accusation.

DOUBLES MUSCLES

Le muscle est l'embème de la force. Témoin les adjectifs « musculeux » et « musclé », qui s'appliquent à tout ce qui est « costaud », robuste, énergique. On juge de la vigueur d'un sujet sur ses muscles, sur leur grosseur.

Le muscle n'est même pas seulement l'embème de la force : il en est aussi l'instrument et la matérialisation. Toute déchéance organique se traduit par l'affaissement du tissu musculaire, qui devient flasque et mou, et par l'amalgame. La fatigue elle-même, qui n'est qu'une déchéance passagère et curable, se localise d'abord dans les muscles provisoirement paralysés par une sorte d'intoxication due à l'accumulation des résidus de leur travail.

Nous devons donc ne rien négliger pour entretenir nos muscles en parfait état, voire même, si possible, pour en accroître le volume et l'élasticité. Et, pour ce faire, il n'y a qu'un seul moyen, qui n'est pas spécial au muscle, car il s'applique à tous les tissus : c'est la suralimentation. Il faut fournir au muscle, régulièrement, en abondance et sous une forme assimilable, les éléments spécifiques dont il a besoin pour maintenir et améliorer ses performances.

Rien n'est plus simple, et tous ces éléments peuvent et doivent se ramener à un seul, plutôt complexe à la vérité, qu'on appelle le sang. Pour vivre, se développer, prospérer, gagner de la consistance et du ressort, il est nécessaire et suffisant que le muscle soit largement irrigué de sang frais, riche et pur. Il ne lui faut pas autre chose. Je dirai plus : il ne voudrait pas d'autre chose.

Veuillez observer, en effet, ceci : l'exercice, dont personne ne saurait contester, en l'espèce, la bienfaisante action, qui soit sportif ou se limite modestement aux gestes rythmiques auxquels tout un chacun peut se livrer chez soi, n'opère, en réalité, qu'en provoquant un afflux de sang dans le muscle cultivé, dont la suralimentation se trouve ainsi assurée.

Bordeau a comparé jadis le sang à « de la chair coulante ». La formule est irréprochable. Mais elle pourrait être aussi bien retournée, car la chair (ou le muscle) n'est effectivement pas autre chose que du sang solidifié, transformé, organisé.

Approvisionner la pupe musculaire de sang intégral — et non pas seulement de telles ou telles substances extraîties du sang, qui pourraient ne pas suffire — c'est donc faire plus et mieux que combler son déficit : c'est mettre à sa disposition les matériaux de choix indispensables à son expansion et à son accroissement automatique. Les « doubles muscles » cessent d'être un vain mot.

C'est un miracle, direz-vous. Pas le moins du monde.

La nature n'opère pas autrement quand elle « rempile » un pauvre diable émacié par le surmenage, les privations ou la maladie, quand elle répare les pertes de substance et pourvoit aux impotences et aux atrophies consécutives au traumatisme des blessés de guerre. C'est l'« hématoïdose », autrement dit l'autogénération, cette réfection spontanée. Mais l'ophtalmie sanguine, dont le Globéol est l'expression *optima*, permet de précipiter le mouvement.

Qu'est-ce que le Globéol, sinon de la quintessence de globules rouges du sang. Traiter un surmené, un convalescent, un blessé par le Globéol, c'est lui refaire du sang, et, par conséquent, doubler ses muscles, comme aurait dit notre vieux Tartarin.

Docteur J.-L.-S. BOTAL.

N. B. — On trouve le Globéol dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris (Métro : Gare de l'Est). — Le flacon, franco, 6 fr. 50 ; la cure complète (4 flacons), franco, 24 francs, pays neutres, 7 et 26 francs. Envoi sur le front.

La Bourse de Paris DU 22 DECEMBRE 1915

Peu ou pas de modification dans la tenue générale du marché. Les cours oscillent dans des limites très étroites, tout en témoignant d'une résistance de bon aloi. Nous retrouvons notre 3 0/0 perpétuel à 63,75 au comptant et à terme. Parmi les fonds étrangers, l'Extrême-Asie offre à 87,25. Le Japon 4 0/0 s'inscrit à 78,25, le Brésil 1909 à 298, le Chinois 1908 à 395.

Dans le groupe des établissements de crédit, on note le tassement de la Banque de France à 4 320 ; Crédit Lyonnais calme, mais soutenu à 925.

Aux grands Chemins, on a coté l'Ouest 678. Courant régulier de transactions sur les obligations de ces compagnies.

Le Rio ne varie pas à 1 495 au comptant et 1 492 à terme. En banque, très peu d'affaires en industrielles russes, de même qu'en mines sud-africaines.

COURS DES CHANGES

Londres, 27,65 ; Suisse, 111 ; Amsterdam, 233 ; Pétrograd, 164 ; New-York, 584 1/2 ; Italie, 88 1/2 ; Barcelone, 550.

"Academia"

Les réunions d'aujourd'hui

LAWN-TENNIS : matin et après-midi, 61, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly.

CULTURE PHYSIQUE : 10 heures, Institut Kumlien, 58, rue de Londres ; direction de M. Carlsten. 13 h. 30, Ecole Desbonnet, 48, Faubourg Poissonnière ; professeur : Mlle Marguerite Desbonnet. 14 h. 30, Académie Charlemont, 24, rue des Martyrs (réservé aux jeunes gens). 15 heures, Gymnase Chazelles, 26, rue de Chazelles ; professeurs : Mme Dufaur et M. Camus. 15 heures, cours de Mme Dufaur, 5, rue Eureyale-Dehaynin (pour les enfants).

COURS D'ESCRIME : 15 heures, Salle Laurent, 35, rue des Martyrs.

REUNION SPORTIVE : 14 h. 45, Stade Brancion, 180, rue Sadi-Carnot, à Vanves. Direction de Mlle Johannet, professeur d'Academia. (Pendant les mois d'hiver, la présence d'un professeur n'est pas garantie.)

COURS DE CHOREGRAPHIE : 17 heures, rue Taftboult, 10. Professeur : Mlle Mary Louise May, professeur de ballet.

VILLE DE PARIS

RENOUVELLEMENT DES BONS MUNICIPAUX

Echéances du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916

Les porteurs de Bons municipaux, remboursables du 28 décembre 1915 au 2 mars 1916, pourront en demander le renouvellement.

Sur présentation du Bon échu, la Caisse municipale paiera immédiatement les intérêts exigibles et remettra un nouveau Bon, dont la durée sera, à la volonté du porteur, d'un an ou de six mois, quelle que soit la durée du Bon renouvelé.

L'intérêt annuel du nouveau Bon, net de toute retenue, sera de 5 fr. 25 0/0, s'il a une durée de six mois, et de 5 fr. 50 0/0, s'il a une durée d'un an ; cet intérêt courra à partir du jour de la délivrance du Bon renouvelé. Les porteurs ont donc intérêt à se présenter le jour même de l'échéance de leurs Bons. S'ils laissent s'écouler un certain intervalle entre la date de cette échéance et le jour de la présentation des Bons échus, ils perdront les intérêts qui ne courront pas durant cet intervalle.

Le porteur d'un Bon échu, d'un capital supérieur à cent francs, aura la faculté d'en demander le remboursement pour partie et le renouvellement pour le surplus.

Les demandes de renouvellement des Bons municipaux seront reçues à la Caisse municipale, Caserne Napoléon, rue Lobau, 4 (derrière l'Hôtel-de-Ville), de 10 heures à 16 heures.

Le dépôt des Bons à renouveler pourra être effectué à cette Caisse huit jours avant la date d'échéance. Toutefois, dans ce cas, la date des nouveaux Bons à partir de laquelle commenceront à courir le nouveau délai de remboursement et les intérêts, sera celle de l'échéance des Bons renouvelés.

PROSTATE ET MALADIES DES VOIES URINAIRES

La méthode spéciale du Laboratoire Urologique de Paris pour la cure des maladies de prostate, urètre, vessie, a acquis une réputation mondiale justement méritée. Ce succès sans précédent, en ce qui concerne la guérison de ces redoutables affections si communes et si répandues, n'a nullement lieu de surprendre. Il faut tenir compte, en effet, que cette nouvelle méthode curative, basée sur des données scientifiques extrêmement sérieuses, est le résultat de dix années d'observation et de travaux interrompus portant spécialement sur les maladies de prostate, urètre, vessie (prostatite, hypertrophie de la prostate, urétrite, cystite, suintements, filaments, rétrécissements, inflammation, congestion, engorgement, besoins fréquents, infection, rétention, etc.). La puissante efficacité et la haute valeur de cette méthode ne sont plus à démontrer aujourd'hui, sa supériorité sur tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour la guérison de ces pénibles affections est incontestable et pleinement prouvée.

Rappelons que le Laboratoire Urologique, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, très sollicité, répond gratuitement, d'une manière claire et précise, à toutes les demandes de consultations qui lui sont adressées par lettres détaillées ou verbalement.



Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre. Celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Revois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la Métrite.

La femme atteinte de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (la boîte, 1 fr. 25).

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon 3 fr. 50, franco 4 fr. 40 ; les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé à Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis) 87

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« EXCELSIOR ». Demander conditions spéciales à ses bureaux.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

BOUSSOLE

ouverte, grandeur naturelle.

Avec notre BOUSSOLE

Directrice Lumineuse, de Campagne,

les OFFICIERS, sous-officiers, chefs de patrouille, éclaireurs, peuvent déterminer, de jour et de nuit, avec et sans carte, rapidement et exactement, l'angle de direction, et accomplir ainsi leur mission sans erreur et avec plus de sécurité. Cette Boussole est en outre à solutionner tous les problèmes d'orientation et à exécuter sans faille une triangulation graphique.

Fabrication soignée, très précise et très solide. Livrée en étui et accompagnée d'une notice explicative.

PRIX : 6^f50

France de port dans la zone des Armées : 6^f95

Adresser lettres et mandats :

J. AURICOSTE, Q.I., O.P.

Horloger de la Marine de l'Etat et du Service Géographique de l'Armée.

10, Rue La Boétie, PARIS

LES "COTTAGES" DU FRONT



VUE EXTERIEURE D'UN ABRI



L'INTERIEUR DU MEME ABRI

Ayant déjà connu les rigueurs de l'hiver, nos poilus, toujours ingénieux, ont construit sur le front des abris qui leur permettront de braver la mauvaise saison. Voici, dans une petite clairière, une de ces cagnas, vue extérieurement et intérieurement, où les soldats se sont installés avec un réel souci du confortable.